



TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE ANNUEL 2021



SEPTEMBRE 2022

AVANT PROPOS

Le tableau de bord budgétaire annuel 2021 est élaboré à partir des données de l'annuaire statistique budgétaire de la même année. Ce document fait une analyse de certains tableaux clés contenus dans l'annuaire statistique. Il fait ressortir les grandes tendances de l'évolution de l'exécution du budget de l'Etat sur une période de dix (10) années tout en mettant l'accent sur les deux (02) dernières.

L'objectif recherché à travers ce document est de permettre d'une part, une meilleure lisibilité des données chiffrées contenues dans l'annuaire et d'autre part, de donner une plus grande visibilité à l'action gouvernementale.

Par ailleurs, la Direction Générale du Budget qui a pour mission principale l'élaboration des lois de finances et le suivi de l'exécution budgétaire, vise, à travers la production de ce document, la facilitation de l'accès des données budgétaires aux utilisateurs et l'amélioration de la transparence dans l'exécution des recettes et des dépenses publiques.

La présente édition analyse les indicateurs usuels relatifs à l'exécution du budget de l'Etat en ressources et en dépenses. Il s'agit notamment du taux de progression annuel moyen des ressources et des dépenses, du taux d'exécution des dépenses, du taux de réalisation des ressources, de la part du budget allouée aux dépenses spécifiques et de certains soldes budgétaires.

Ce document n'a pas la prétention de faire une analyse exhaustive du budget de l'Etat, mais constitue une ébauche pouvant permettre de conduire des analyses plus approfondies en fonction des centres d'intérêts.

Aussi, accueillerons-nous avec grand intérêt toutes critiques, observations et suggestions pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines éditions.

Le Directeur Général du Budget

Vieux Abdoul Rachid SOULAMA

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	i
TABLE DES MATIERES	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
RESUME.....	1
A. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT	2
I. PREVISIONS DEFINITIVES DE RECETTES BUDGETAIRES.....	2
I.1 GRANDES NATURES DE RECETTES BUDGETAIRES	2
I.2 PREVISIONS DES RECETTES ORDINAIRES PAR REGIE	7
II. RECOUVREMENTS DE RECETTES BUDGETAIRES	8
II.1 GRANDES NATURES DE RESSOURCES.....	8
II.2 RECOUVREMENTS PAR REGIE	13
II.3 RECETTES SPECIFIQUES	15
B. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT	20
I. PREVISIONS BUDGETAIRES	20
I.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES.....	20
I.2 BENEFICIAIRES DE TRANSFERTS	25
II. EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES.....	27
II.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES.....	27
II.2 BENEFICIAIRES DE TRANSFERTS	30
II.3 DEPENSES SPECIFIQUES	31
C. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES SOLDES BUDGETAIRES	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution des prévisions définitives de recettes budgétaires par nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	3
Tableau 2: Évolution de la structure des recettes ordinaires par nature de 2012 à 2021 (En %)	5
Tableau 3 : Évolution des recouvrements des recettes budgétaires par nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	8
Tableau 4: Evolution des taux de recouvrement par nature des recettes de 2012 à 2021 (En %)	9
Tableau 5: Evolution de la structure des recouvrements des recettes ordinaires par nature de 2012 à 2021 (En %)	11
Tableau 6 : Evolution du niveau de recouvrement de quelques impôts leaders par nature de recettes de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	18
Tableau 7 : Evolution des prévisions budgétaires par nature de dépenses de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	21
Tableau 8 : Evolution des prévisions selon la classification par bénéficiaire de transferts (transferts courants et en capital) de 2012 à 2021 (En millions de FCFA).....	26
Tableau 9 : Evolution de l'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	27
Tableau 10 : Evolution du taux d'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2012 à 2021 (En %)	28
Tableau 11 : Evolution de l'exécution budgétaire par bénéficiaire de transferts de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	31
Tableau 12 : Évolution de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	32
Tableau 13 : Evolution de la part des secteurs prioritaires dans le budget de l'Etat de 2012 à 2021 (En%)	33
Tableau 14 : Evolution des parts budgétaires allouées au secteur de la sécurité et de la défense de 2012 à 2021 (En %).....	36
Tableau 15 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses allouées à la gratuité des soins de 2017 à 2021 par programme et par activités (En millions de FCFA)	37
Tableau 16 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses liées aux exonérations de marchés, aux remboursements de crédits TVA et aux subventions aux hydrocarbures de 2012 à 2021 (En millions de FCFA).....	38
Tableau 17 : Evolution des ressources transférées aux collectivités territoriales de 2012 à 2021 (En millions de FCFA et en %).....	39

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des prévisions définitives des recettes par grande nature 2012 à 2021 (En millions de FCFA).....	3
Graphique 2 : Evolution de la structure des prévisions définitives des recettes par grande nature de 2012 à 2021 (En %).....	3
Graphique 3: Evolution des prévisions des recettes ordinaires par nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	4
Graphique 4: Evolution des prévisions des recettes extraordinaires par nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	6
Graphique 5: Evolution de la structure des prévisions des recettes extraordinaires par nature de 2012 à 2021 (En %).....	6
Graphique 6: Evolution de la structure des prévisions des dons par nature de 2017 à 2021 (En %)	6
Graphique 7 : Évolution de la part de chaque régie de recettes dans les prévisions des recettes ordinaires de 2012 à 2021 (En %).....	7
Graphique 8 : Evolution des recouvrements des recettes budgétaires par grande nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	9
Graphique 9 : Evolution de la structure des recouvrements des recettes totales de 2012 à 2021 (En %)	9
Graphique 10 : Evolution des recouvrements des recettes ordinaires par nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	11
Graphique 11 : Evolution des ressources extérieures (dons et emprunts) de 2012 à 2021 par nature (En millions de FCFA).....	12
Graphique 12 : Evolution de la structure des ressources extraordinaires de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	12
Graphique 13 : Evolution de la structure des recouvrements des dons de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	12

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Graphique 14 : Evolution de la part contributive des régies de recettes dans les recouvrements des recettes ordinaires de 2012 à 2021 (En %)	15
Graphique 15 : Evolution des recouvrements de recettes minières par régie de 2013 à 2021 (En millions de FCFA)	19
Graphique 16 : Part contributive des régies de recettes dans les recouvrements de recettes minières de 2013 à 2021 (En %)	19
Graphique 17 : Evolution des prévisions budgétaires par grande nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	21
Graphique 18 : Evolution de la structure des prévisions définitives des dépenses du budget de l'Etat par grande nature de 2012 à 2021 (En %)	21
Graphique 19 : Evolution des composantes des dépenses ordinaires de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	23
Graphique 20 : Evolution de la structure des dépenses ordinaires de 2012 à 2021 (En %)	23
Graphique 21 : Evolution des composantes des dépenses en capital de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	24
Graphique 22 : Evolution de la structure des prévisions des dépenses en capital de 2012 à 2021 (En %)	25
Graphique 23 : Evolution de la structure des prévisions des investissements exécutés par l'Etat de 2012 à 2021 (En %)	25
Graphique 24 : Evolution de la structure des dépenses par bénéficiaire de transferts de 2012 à 2021 (En %)	26
Graphique 25 : Evolution de l'exécution budgétaire de 2012 à 2021 par grande nature (En millions de FCFA)	28
Graphique 26 : Evolution du taux d'exécution des dépenses totales par grande nature de 2012 à 2021 (En %)	28
Graphique 27 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses ordinaires de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	29
Graphique 28 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses en capital de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	30
Graphique 29 : Evolution de l'exécution budgétaire des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	33
Graphique 30 : Evolution de la part du budget allouée au secteur de la sécurité et de la défense de 2012 à 2021 (En %)	36
Graphique 31 : Evolution des soldes budgétaires de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

AUR	Approche Unité de Recouvrement
CID	Circuit Informatisé de la Dépense
CIE	Comptabilité Intégrée de l'Etat
CIFE	Circuit Intégré des Financements Extérieurs
DDP	Direction de la Dette Publique
DEB	Direction de l'Exécution Budgétaire
DGB	Direction Générale du Budget
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGD	Direction Générale des Douanes
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DISB	Direction de l'Informatisation et des Statistiques du Budget
DIREB	Direction des Reformes Budgétaires
DOC	Direction de l'Ordonnancement et de la Comptabilité
DPB	Direction de la Programmation Budgétaire
DRB	Direction Régionale du Budget
DS	Direction de la Solde
IP	Indicateur de Performance
ITB	Inspection Technique du Budget
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PPP	Partenariat Public Privé
PSCE/JF	Programme Spécial de Création d'Emplois pour les Jeunes et les Femmes
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIGASPE	Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat
SINTAX	Système Informatisé de Taxation
SYDONIA	Système Douanier Informatisé
SYGADE	Système de Gestion et d'Analyse de la Dette
SYLVIE	Système de Liaison Virtuelle des Importations et des Exportations
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

Le tableau de bord budgétaire annuel donne une présentation synthétique et explicative des données chiffrées de l'annuaire statistique budgétaire. Le présent document analyse l'évolution du budget de l'Etat (hors budget des collectivités territoriales) de 2012 à 2021, tout en mettant l'accent sur les deux derniers exercices budgétaires.

Sur la période 2012-2021, les prévisions définitives des ressources du budget de l'Etat ont augmenté globalement de 33,04%, passant de 1 602,55 milliards de FCFA en 2012 à 2 131,98 milliards de FCFA en 2021. La moyenne annuelle des prévisions des recettes du budget de l'Etat a atteint 1 894,24 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,22% sur la période.

Les réalisations de recettes budgétaires affichent un taux de recouvrement qui fluctue entre 71,13% (2014) et 101,44% (2021) avec une moyenne de 84,77% sur toute la période.

Pour ce qui est des dépenses, leurs prévisions définitives ont augmenté de 58,90%, passant de 1 682,03 milliards de FCFA en 2012 à 2 672,78 milliards de FCFA en 2021. La moyenne annuelle des prévisions budgétaires enregistrée sur la période a été de 2 119,10 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 5,28%.

Les dépenses effectivement exécutées, base ordonnancement, sont passées de 1 562,46 milliards de FCFA en 2012 à 2 550,43 milliards de FCFA en 2021, soit un taux de progression annuel moyen de 5,60%.

Quant aux taux d'exécution, il a oscillé entre 83,93% (2014) et 95,42% (2021) avec une moyenne de 90,16% sur la période.

L'épargne budgétaire est restée globalement positive sur l'ensemble de la période sauf en 2015, 2016 et 2020. Quant au solde global, il est resté déficitaire sur la période sous revue.

L'analyse détaillée des données est structurée autour de trois parties. La première se propose d'analyser l'évolution des prévisions et des recouvrements des recettes du budget de l'Etat tandis que la deuxième partie se focalise sur l'analyse des prévisions et l'exécution des dépenses. Pour ce qui concerne la dernière partie, elle aborde l'évolution de quelques soldes budgétaires.

A. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT

L'analyse porte sur les prévisions et les recouvrements des ressources du budget de l'Etat par grande nature de recette et par structure de recouvrement de 2012 à 2021. Une attention particulière est portée sur les évolutions constatées au cours des deux dernières années (2020 et 2021).

I. PREVISIONS DEFINITIVES DE RECETTES BUDGETAIRES

I.1 GRANDES NATURES DE RECETTES BUDGETAIRES

Sur la période 2012-2021, les prévisions des ressources du budget de l'État affichent une tendance à la hausse avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,22%. En effet, sur ladite période, ces prévisions sont passées de 1 602,55 milliards de FCFA à 2 131,98 milliards de FCFA, soit une variation globale de 33,04%.

Toutefois, cette tendance haussière est marquée par des baisses enregistrées au cours de cinq exercices budgétaires dont les plus importantes sont celles de 2015 (-6,17%) et de 2017 (-7,51%). Le repli constaté en 2015 est imputable aux recettes ordinaires (-14,45%) tandis que celui de 2017 provient des recettes extraordinaires (-46,18%).

Sur les deux dernières années, les prévisions des recettes budgétaires sont passées de 2 057,80 milliards de FCFA en 2020 à 2 131,98 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 3,61% imputable essentiellement aux recettes ordinaires (+8,69%).

L'analyse de la structure (poids) des prévisions des ressources du budget de l'État fait ressortir une prédominance des recettes ordinaires, avec une contribution qui se situe entre 58,13% (2012) et 87,17% (2019), et un poids moyen de 73,06% sur la période 2012-2021. Quant à la part contributive des recettes extraordinaires, elle varie entre 12,83% (2019) et 41,87% (2012), soit un poids moyen de 26,94%.

Il est à noter que la baisse significative de la part contributive des recettes extraordinaires à partir de 2017 est en partie liée au transfert des emprunts dans les ressources de trésorerie.

De 2020 à 2021, les prévisions des ressources du budget de l'Etat restent toujours dominées par les recettes ordinaires avec des poids respectifs de 81,27% et 85,25% et un poids moyen de 83,26%.

Le détail est présenté dans le tableau 1 et illustré par les graphiques 1 et 2 ci-dessous.

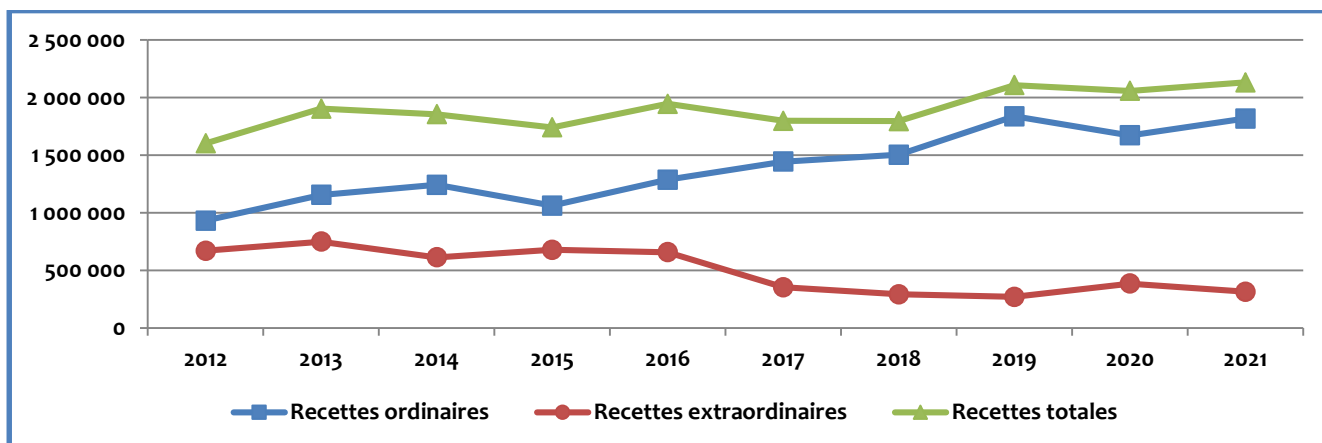
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Tableau 1: Evolution des prévisions définitives de recettes budgétaires par nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)

Rubrique	Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes ordinaires		931 603	1 154 961	1 242 298	1 062 845	1 286 833	1 444 765	1 503 652	1 837 500	1 672 280	1 817 518
Vente de produits et services							0	3 370	0	0	0
Recettes fiscales		812 124	1 022 170	1 130 119	944 935	1 127 291	1 315 495	1 313 894	1 526 000	1 439 614	1 597 052
Recettes non fiscales		112 543	125 491	108 015	114 134	156 610	106 346	158 671	311 500	232 666	220 466
Recettes en capital		6 936	7 300	4 164	3 777	2 932					
Produits financiers							19 173	759	0	0	0
Recettes exceptionnelles							3 751	26 958	0	0	0
Recettes extraordinaires		670 945	749 124	613 852	678 787	658 380	354 363	292 271	270 443	385 518	314 465
Dons		419 254	517 149	388 219	350 788	286 274	354 363	292 271	270 443	385 518	314 465
Programmes		195 754	180 326	127 705	126 534	72 503	92 926	118 054	99 181	176 684	93 379
Projets		223 500	336 823	260 513	224 255	213 772	261 437	174 217	171 262	208 834	221 086
Emprunts		251 692	231 975	225 633	327 999	372 105					
Programmes		37 800	4 800	60 030	87 795	65 798					
Projets		153 292	134 821	109 679	144 204	141 307					
Autres Emprunts		60 600	92 354	55 924	96 000	165 000					
Recettes totales		1 602 548	1 904 085	1 856 150	1 741 632	1 945 213	1 799 128	1 795 923	2 107 943	2 057 798	2 131 983

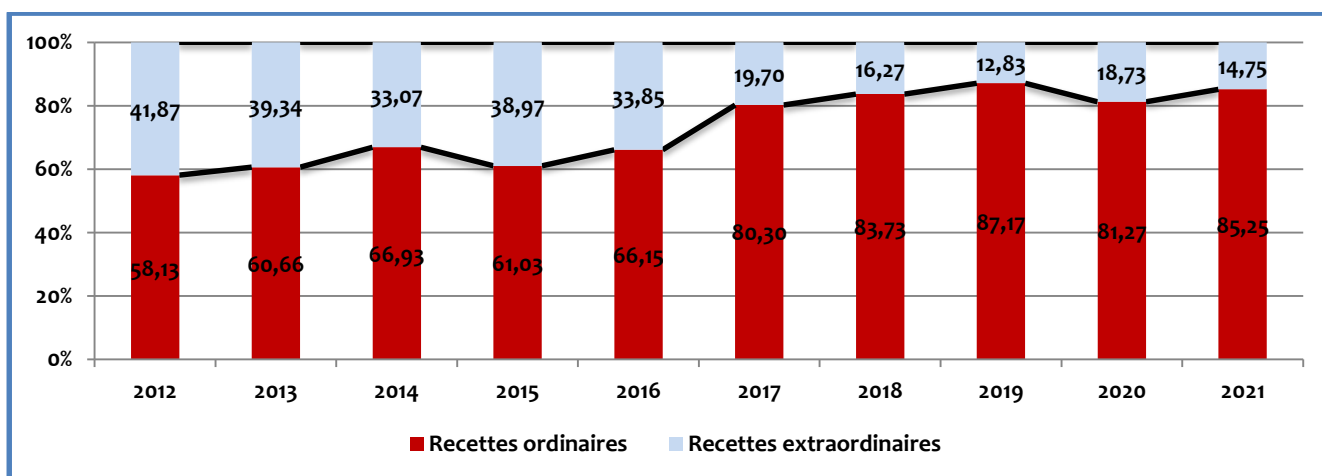
Source : Lois de règlement

Graphique 1 : Evolution des prévisions définitives des recettes par grande nature 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 2 : Evolution de la structure des prévisions définitives des recettes par grande nature de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

I.1.1 Recettes ordinaires

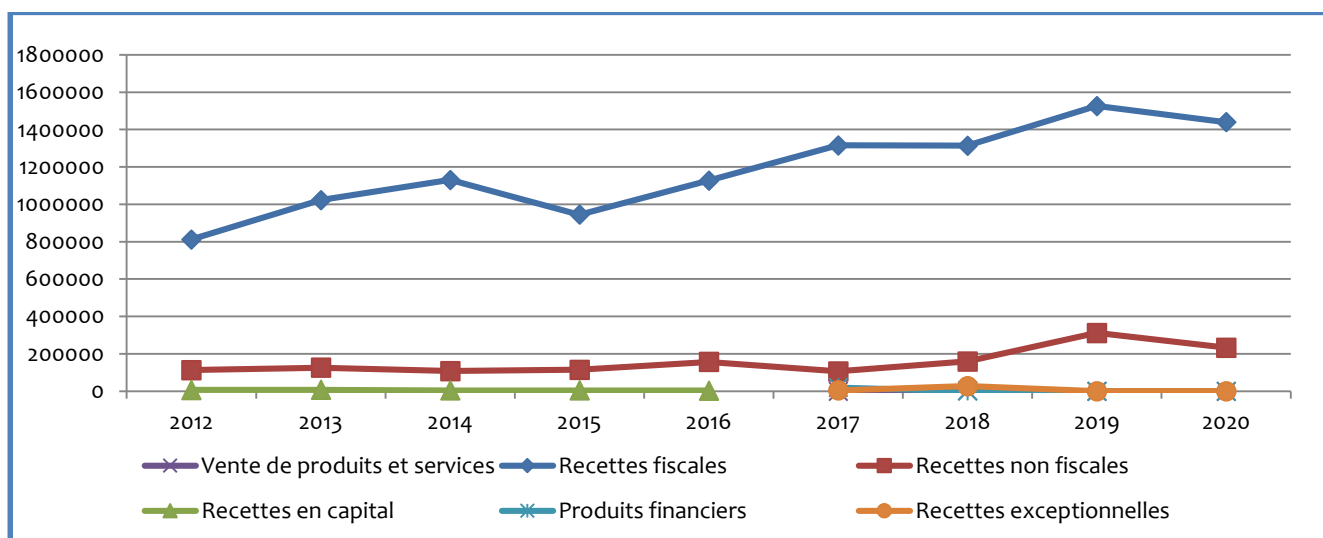
L'analyse de l'évolution des prévisions des recettes ordinaires révèle une tendance à la hausse sur la période 2012-2021 avec une variation annuelle moyenne de 7,71%. En effet, elles ont presque doublé passant de 931,60 milliards de FCFA en 2012 à 1 817,52 milliards de FCFA en 2021, soit une variation globale de 95,10%. Toutefois, il est observé un recul des prévisions de cette grande nature de recettes en 2015 (-14,45%) et en 2020 (-8,99%). La baisse en 2015 est consécutive à une régression des prévisions de recettes fiscales (-16,39%) et de celles des recettes en capital (-9,31%), en partie lié à la situation socio-politique du moment. Celle de 2020 est imputable aux baisses enregistrées dans les recettes fiscales (-5,66%) et les recettes non fiscales (-25,31%). Cela est dû essentiellement à la situation sécuritaire et aux effets de la maladie à Corona virus (COVID-19) qui ont lourdement impacté l'économie nationale en général et le budget de l'Etat en particulier entraînant ainsi une révision à la baisse des prévisions de recettes.

De 2020 à 2021, les prévisions des recettes ordinaires ont augmenté de 8,69% pour s'établir à 1 817,52 milliards de FCFA.

L'analyse de la structure des prévisions des recettes ordinaires fait ressortir une prédominance des recettes fiscales sur la période 2012-2021 avec une proportion restée supérieure à 80%.

Sur les deux dernières années, la part des recettes fiscales dans les prévisions des ressources ordinaires est passée de 86,09% en 2020 à 87,87% en 2021 avec un poids moyen de 83,26%. Pour ce qui est des recettes non fiscales qui occupent le deuxième rang, leur part dans les prévisions des ressources ordinaires est passé de 13,91% en 2020 à 12,13% en 2021, soit un repli de 1,78 point.

Graphique 3: Evolution des prévisions des recettes ordinaires par nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Tableau 2: Évolution de la structure des recettes ordinaires par nature de 2012 à 2021 (En %)

Rubrique	Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Vente de produits et services							0,00	0,22	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales		87,17	88,50	90,97	88,91	87,60	91,05	87,38	83,05	86,09	87,87
Recettes non fiscales		12,08	10,87	8,69	10,74	12,17	7,36	10,55	16,95	13,91	12,13
Recettes en capital		0,74	0,63	0,34	0,36	0,23					
Produits financiers							1,33	0,05	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles							0,26	1,79	0,00	0,00	0,00
Recettes ordinaires		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : DGB/DISB

I.1.2 Ressources extraordinaires

L'analyse des prévisions des ressources extraordinaires du budget de l'État montre une tendance baissière sur la période 2012-2021 passant de 670,95 milliards de FCFA en 2012 à 314,47 milliards de FCFA en 2021, soit un taux d'accroissement annuel moyen négatif de 8,08%. Cette situation s'explique non seulement par la volonté du gouvernement de privilégier les ressources propres dans le financement de ses investissements mais également par la conjoncture économique internationale défavorable qui a induit une réduction des apports des partenaires au développement.

Il est à noter une forte hausse des prévisions de recettes extraordinaires en 2020 par rapport à 2019 de 42,55% résultant de la hausse des dons programmes (+78,14%) et des dons projets (+21,94%). Cette augmentation est expliquée par les promesses d'aide des partenaires au développement dans le cadre de la lutte contre la maladie à Corona virus (COVID-19).

Sur les deux dernières années, les prévisions des ressources extraordinaires enregistrent une baisse de 18,43% résultant de l'effet conjugué de la baisse des dons programmes (-47,15%) et de la hausse des dons projets (+5,87%).

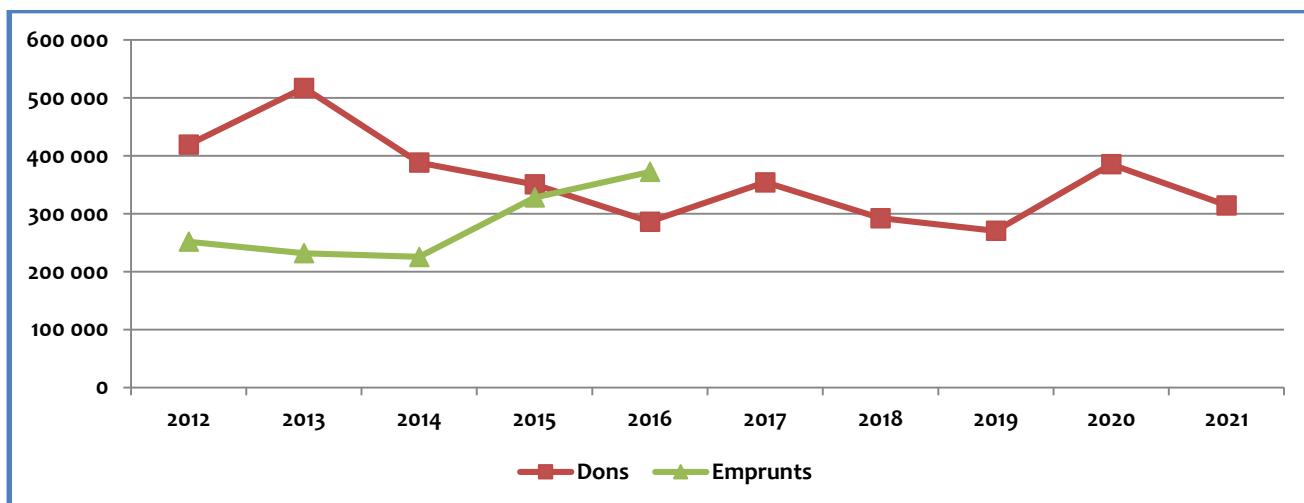
L'analyse de la structure des prévisions sur la période 2012-2016 (budget objet) des recettes extraordinaires montre que les dons sont restés globalement la composante principale avec un poids moyen de 57,98% sauf en 2016 où les emprunts étaient supérieurs avec une proportion de 56,52%. Quant à la période 2017-2021 (budget programme), les dons sont l'unique composante des recettes extraordinaires du fait du transfert des emprunts en ressources de trésorerie.

A partir de 2017, l'analyse de la structure des dons indique une prépondérance des dons projets avec une proportion moyenne de 64,24%.

Sur les deux dernières années, la part des dons projets dans la prévision des dons est passée de 54,17% en 2020 à 70,31% en 2021, soit une hausse de 16,14 points.

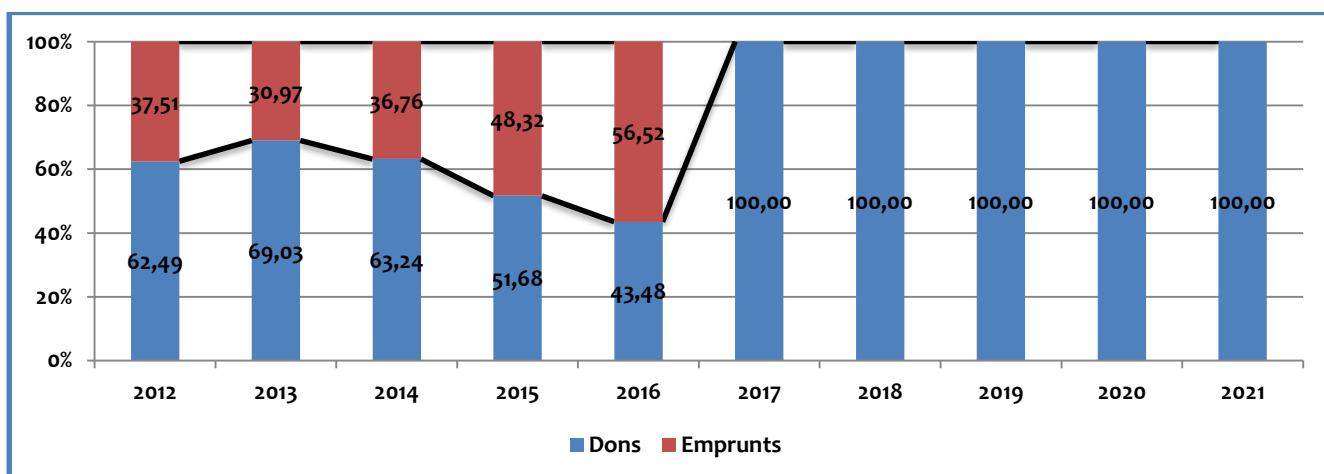
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Graphique 4: Evolution des prévisions des recettes extraordinaires par nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



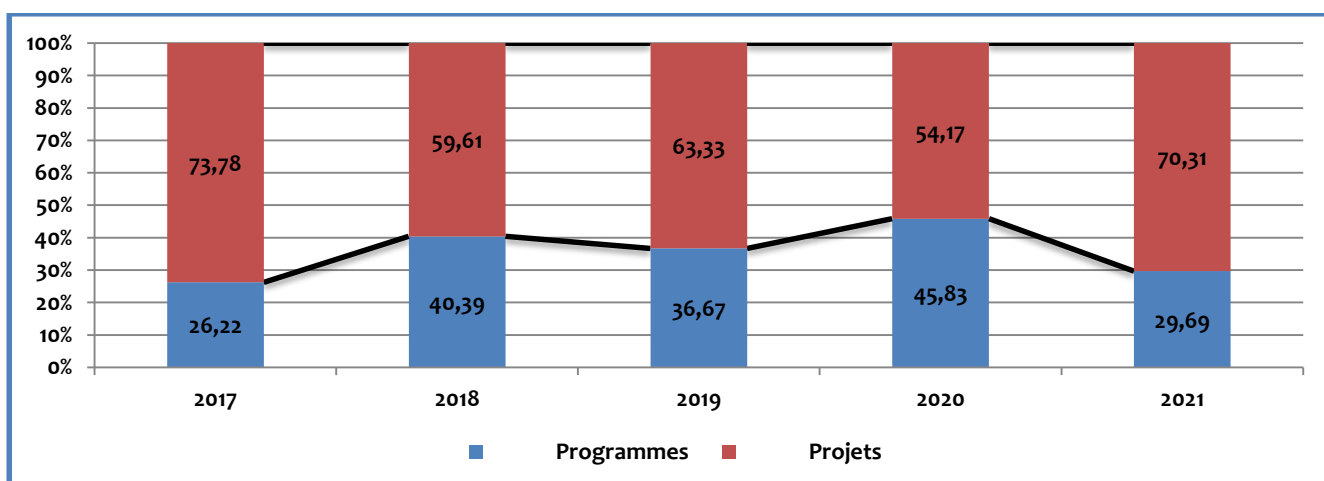
Source : DGB/DISB

Graphique 5: Evolution de la structure des prévisions des recettes extraordinaires par nature de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

Graphique 6: Evolution de la structure des prévisions des dons par nature de 2017 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

I.2 PREVISIONS DES RECETTES ORDINAIRES PAR REGIE

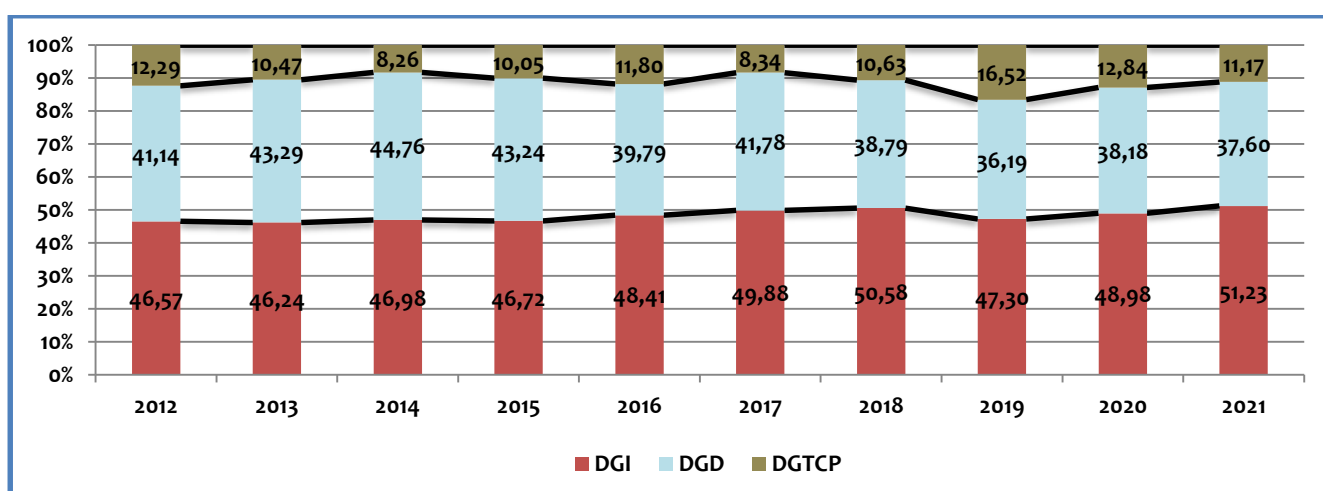
Sur la période 2012-2021, les prévisions des recettes ordinaires par régie affichent des tendances à la hausse avec des taux d'accroissement annuel moyen de 9,18% ; 6,96% et 6,89% respectivement pour la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale des Douanes (DGD) et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP).

Cependant, il est observé une baisse des prévisions de la DGI en 2015 (-11,74%) et en 2020 (-2,90%). Pour la DGD, une baisse des prévisions a été enregistrée en 2015, 2018 et en 2020 respectivement de 14,27% ; 5,09% et 1,09%. La DGTCP quant à elle a enregistré une diminution de ses prévisions de recettes ordinaires de 14,19% ; 20,66% ; 27,10% et 5,74% respectivement en 2014, 2017, 2020 et 2021.

L'analyse de la structure des prévisions des recettes ordinaires du budget de l'Etat par régie sur la période 2012-2021 révèle une prédominance des prévisions de recettes de la DGI avec un poids moyen de 48,29%, suivie de la DGD avec un poids moyen de 40,47% et de la DGTCP avec une contribution moyenne de 11,24%, au regard des potentialités de recouvrement de chaque régie de recettes.

Entre 2020 et 2021, les quotes-parts de la DGD et de la DGTCP dans les prévisions ont connu des baisses respectivement de 0,57 et de 1,68 point de pourcentage. Par contre, celle de la DGI est en hausse de 2,25 points principalement expliquée par l'augmentation des prévisions des recettes fiscales.

Graphique 7 : Évolution de la part de chaque régie de recettes dans les prévisions des recettes ordinaires de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

II. RECOUVREMENTS DE RECETTES BUDGETAIRES

II.1 GRANDES NATURES DE RESSOURCES

✚ Recouvrements par grandes nature de recettes

Sur la période 2012-2021, les recouvrements de recettes affichent une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 5,58%. Toutefois, ces recouvrements ont connu des baisses en 2014 (-10,48%) et en 2017 (-11,39%) en raison de la situation socio-politique de 2014 et au transfert des emprunts aux ressources de trésorerie en 2017.

Sur les deux dernières années, les recouvrements de ressources budgétaires sont passés de 1 858,22 milliards de FCFA en 2020 à 2 162,65 milliards de FCFA en 2021, soit un accroissement de 16,38%. Cette amélioration est en partie due aux efforts de recouvrement des régies de recettes et à la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale.

Les recouvrements des ressources du budget de l'Etat restent dominés sur la période 2012-2021 par les recettes ordinaires dont le poids varie entre 71,94% (2015) et 91,97% (2019) avec un poids moyen de 81,90% sur l'ensemble de la période.

Entre 2020 et 2021, le poids des recettes ordinaires dans les recouvrements des ressources du budget de l'Etat a augmenté de 2,92 points passant de 84,33% à 87,25%.

✚ Taux de recouvrement des recettes budgétaires

Le taux de recouvrement global a fluctué entre 71,13% (2014) et 101,44% (2021) sur la période 2012-2021 avec un taux moyen de 84,77%. Ce taux de recouvrement global est tiré vers le bas par les recettes extraordinaires dont le taux de réalisation moyen se situe à 57,66%.

En 2021, les réalisations de recettes budgétaires affichaient un taux de recouvrement de 101,44% contre 90,30% en 2020, soit une hausse de 11,14 points imputable aux recettes ordinaires (+10,11 points) et celles extraordinaires (+12,16 points).

Tableau 3 : Évolution des recouvrements des recettes budgétaires par nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)

Rubrique	Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes ordinaires		997 757	1 096 462	1 051 235	1 033 395	1 201 793	1 355 603	1 439 908	1 660 191	1 566 980	1 886 840
Vente de produits et services							0	3 210	0	0	0
Recettes fiscales		885 387	971 262	927 912	913 663	1 040 288	1 191 241	1 252 640	1 355 772	1 288 582	1 590 361
Recettes non fiscales		106 776	121 529	121 512	115 343	160 054	122 234	144 806	293 498	265 373	245 811
Recettes en capital		5 594	3 671	1 811	4 389	1 451					
Produits financiers							27 756	2 631	2 545	3 303	14 903
Recettes exceptionnelles							14 372	36 621	8 376	9 722	35 765
Recettes extraordinaires		328 488	378 421	269 041	403 131	465 887	122 169	151 545	144 965	291 236	275 813
Dons		187 755	203 982	134 599	229 776	170 089	122 169	151 545	144 965	291 236	275 813
Programmes		171 126	119 134	118 299	168 734	77 473	61 177	78 594	102 433	157 919	120 503
Projets		16 629	84 849	16 300	61 042	92 616	60 992	72 951	42 532	133 316	155 310
Emprunts		140 733	174 439	134 442	173 356	295 798					
Programmes		38 287	4 830	3 786	29 409	81 977					
Projets		41 846	15 655	89 168	27 873	48 698					
Autres Emprunts		60 600	153 954	41 488	116 074	165 122					
Recettes totales		1 326 244	1 474 883	1 320 276	1 436 526	1 667 680	1 477 773	1 591 453	1 805 156	1 858 216	2 162 653

Source : Lois de règlement

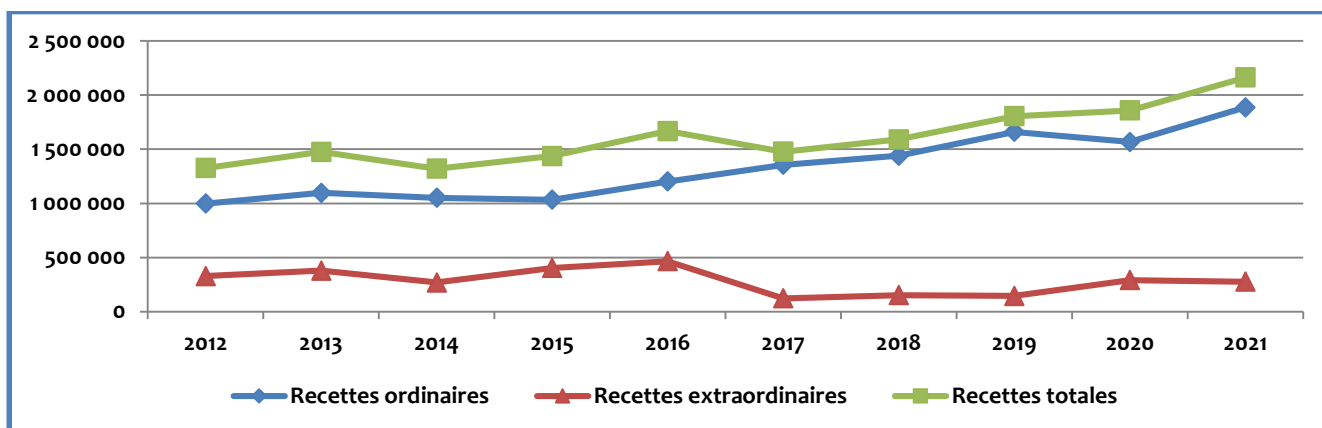
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Tableau 4: Evolution des taux de recouvrement par nature des recettes de 2012 à 2021 (En %)

Rubrique	Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes ordinaires		107,10	94,93	84,62	97,23	93,39	93,83	95,76	90,35	93,70	103,81
Vente de produits et services								95,25			
Recettes fiscales		109,02	95,02	82,11	96,69	92,28	90,55	95,34	88,84	89,51	99,58
Recettes non fiscales		94,88	96,84	112,50	101,06	102,20	114,94	91,26	94,22	114,06	111,50
Recettes en capital		80,65	50,29	43,50	116,21	49,49					
Produits financiers							144,77	346,52			
Recettes exceptionnelles							383,12	135,85			
Recettes extraordinaires		48,96	50,52	43,83	59,39	70,76	34,48	51,85	53,60	75,54	87,71
Dons		44,78	39,44	34,67	65,50	59,41	34,48	51,85	53,60	75,54	87,71
Programmes		87,42	66,07	92,63	133,35	106,86	65,83	66,58	103,28	89,38	129,05
Projets		7,44	25,19	6,26	27,22	43,32	23,33	41,87	24,83	63,84	70,25
Emprunts		55,91	75,20	59,58	52,85	79,49					
Programmes		101,29	100,63	6,31	33,50	124,59					
Projets		27,30	11,61	81,30	19,33	34,46					
Autres Emprunts		100,00	166,70	74,19	120,91	100,07					
Recettes totales		82,76	77,46	71,13	82,48	85,73	82,14	88,61	85,64	90,30	101,44

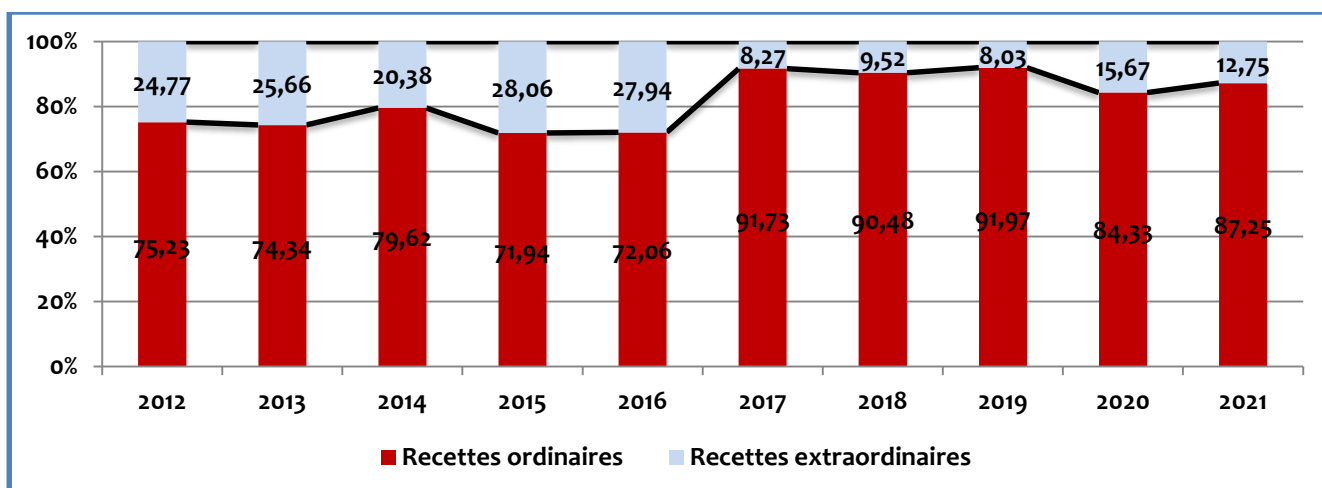
Source : DGB/DISB

Graphique 8 : Evolution des recouvrements des recettes budgétaires par grande nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 9 : Evolution de la structure des recouvrements des recettes totales de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

II.1.1 Recettes ordinaires

II.1.1.1 Recouvrements des recettes ordinaires

L'analyse de l'évolution des recouvrements des recettes ordinaires du budget de l'État sur la période 2012-2021 affiche une tendance à la hausse avec un taux de croissance annuel moyen de 7,34%. Cependant, des baisses de 4,12% ; 1,70% et de 5,61% sont enregistrées respectivement en 2014, 2015 et 2020. Le repli constaté en 2014 est principalement imputable aux recettes fiscales (-43,35 milliards de FCFA), celui de 2015 est porté par les recettes fiscales (-14,25 milliards de FCFA) et non fiscales (-6,17 milliards de FCFA). Quant à la baisse de 2020, elle découle de la diminution des recettes fiscales (-67,19 milliards de FCFA) et non fiscales (-28,13 milliards de FCFA).

Sur les deux dernières années, les recouvrements des recettes ordinaires du budget de l'Etat ont augmenté de 20,41%, passant de 1 566,98 milliards de FCFA en 2020 à 1 886,84 milliards de FCFA en 2021. Cette hausse est expliquée principalement par une augmentation des recettes fiscales de 301,78 milliards de FCFA (+23,42%).

La structure de ces recouvrements, sur la période 2012-2021, laisse apparaître une prédominance des recettes fiscales avec une contribution qui oscille entre 81,66% (2019) et 88,74% (2012). La part moyenne des recettes fiscales dans les recettes ordinaires est de 86,36% contre 12,45% pour les recettes non fiscales et de 1,19% au titre des autres natures de recettes ordinaires.

II.1.1.2 Taux de recouvrement des recettes ordinaires

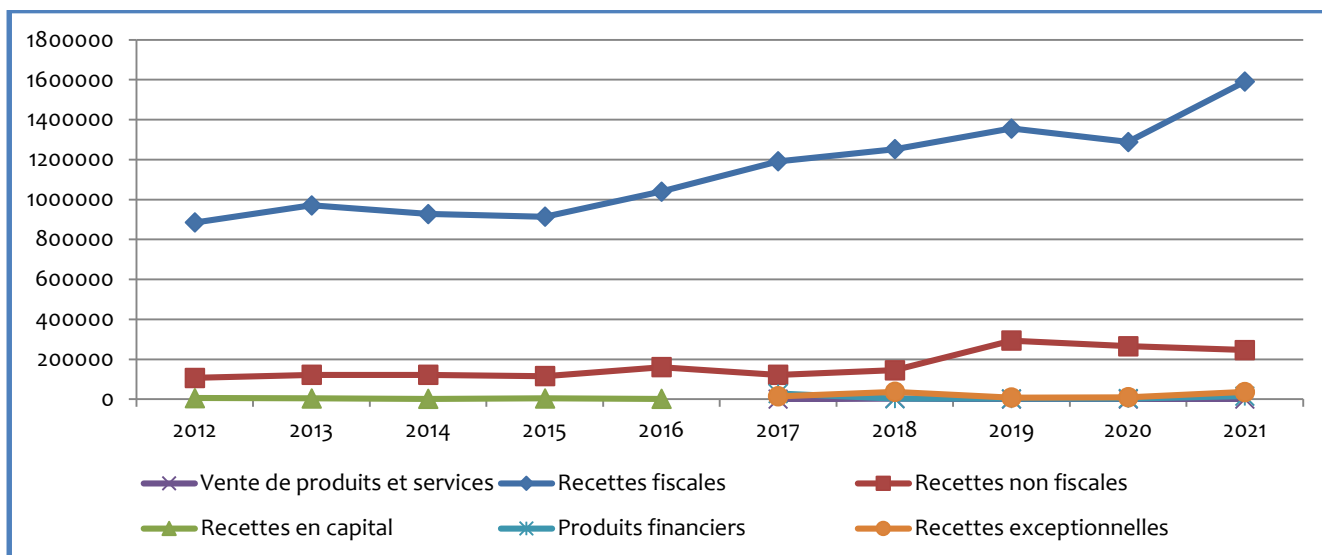
Le taux moyen de recouvrement des recettes ordinaires sur la période 2012-2021 est de 95,47%. Le taux le plus élevé a été observé en 2012 (107,10%) et la plus faible performance a été enregistrée en 2014 (84,62%).

Le taux de réalisation entre 2020 et 2021 est en hausse de 10,11 points de pourcentage.

La poursuite des réformes des administrations fiscale et douanière, l'intensification des contrôles dans le cadre de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption ainsi que les actions de sensibilisation sur le civisme fiscal entreprises ces dernières années par les différentes régies ont contribué à l'atteinte de ces niveaux de performance.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Graphique 10 : Evolution des recouvrements des recettes ordinaires par nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Tableau 5: Evolution de la structure des recouvrements des recettes ordinaires par nature de 2012 à 2021 (En %)

Rubrique \ Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Vente de produits et services						0,00	0,22	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	88,74	88,58	88,27	88,41	86,56	87,88	86,99	81,66	82,23	84,29
Recettes non fiscales	10,70	11,08	11,56	11,16	13,32	9,02	10,06	17,68	16,94	13,03
Recettes en capital	0,56	0,33	0,17	0,42	0,12					
Produits financiers						2,05	0,18	0,15	0,21	0,79
Recettes exceptionnelles						1,06	2,54	0,50	0,62	1,90
Recettes ordinaires	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : DGB/DISB

II.1.2 Ressources extraordinaires

II.1.2.1 Recouvrements de ressources extraordinaires

Sur la période 2012-2021, les recouvrements des ressources extraordinaires du budget de l'État ont enregistré une tendance baissière avec un taux de croissance annuel moyen négatif de 1,92%.

Entre les périodes 2012-2016 (budget objet) et 2017-2021 (budget programme), il est constaté une baisse sensible des recouvrements de ressources budgétaires extérieures due essentiellement au transfert des emprunts dans les ressources de trésorerie.

Le niveau de recouvrement des recettes extraordinaires est en baisse de 5,30% entre 2020 et 2021. Cette baisse s'explique entre autres par la fin de certains programmes (Programme de facilité élargie de crédits, ...) ainsi qu'à la non reconduction de certains appuis dont le pays a bénéficié en 2020 dans le contexte de la lutte contre la pandémie du COVID 19.

L'analyse de la structure des recouvrements sur la période 2012-2016 des recettes extraordinaires montre que les dons sont restés globalement la composante principale avec un poids moyen de

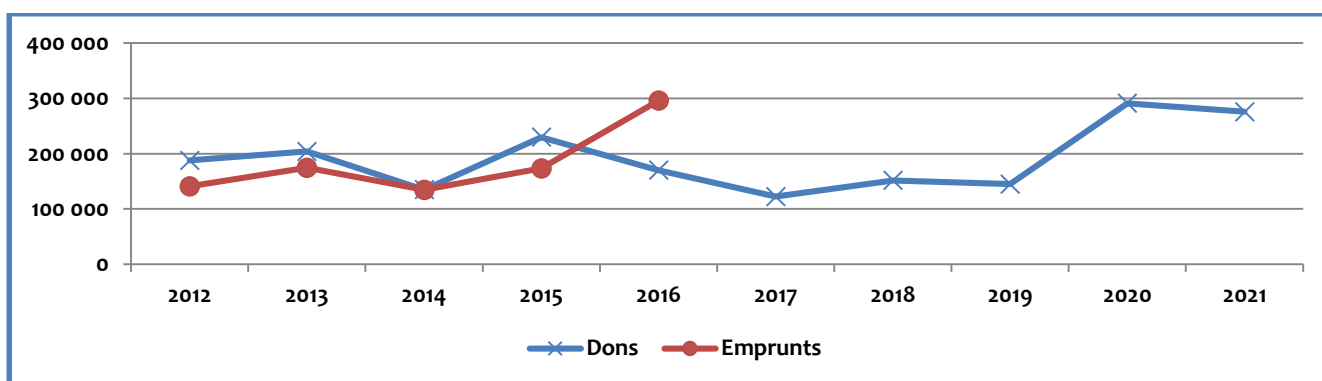
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

50,92% sauf en 2016 où les emprunts étaient supérieurs avec une proportion de 63,49%. Quant à la période 2017-2021, les dons sont l'unique composante des recettes extraordinaires du fait du transfert des emprunts en ressources de trésorerie.

A partir de 2017, l'analyse de la structure des dons indique une prépondérance des dons programmes avec une proportion moyenne de 54,10%.

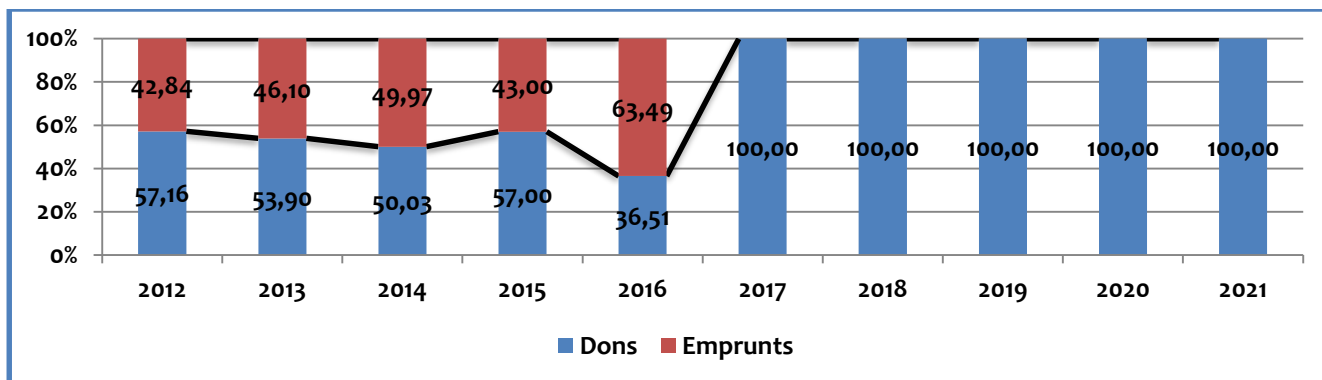
De 2020 à 2021, la part des dons programmes dans les recouvrements des dons est passée de 54,22% à 43,69%.

Graphique 11 : Evolution des ressources extérieures (dons et emprunts) de 2012 à 2021 par nature (En millions de FCFA)



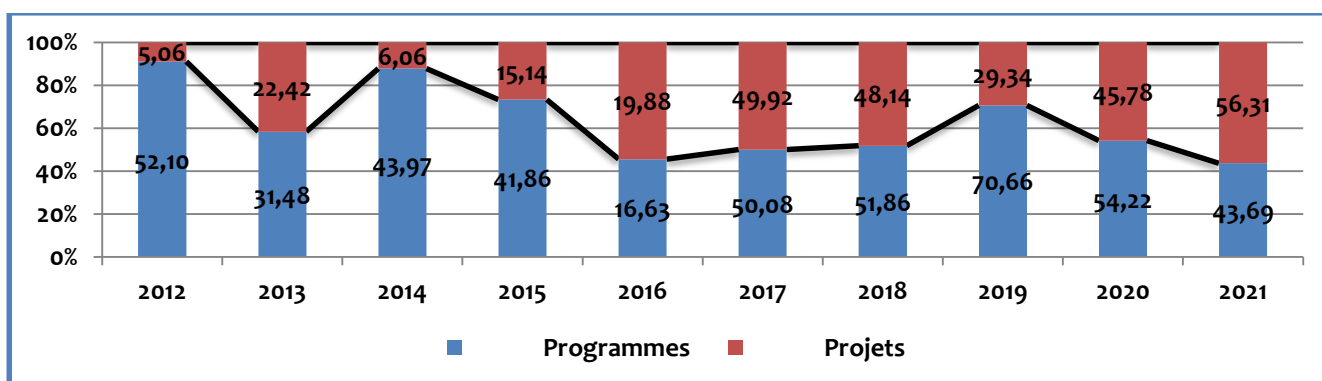
Source : DGB/DISB

Graphique 12 : Evolution de la structure des ressources extraordinaires de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 13 : Evolution de la structure des recouvrements des dons de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.1.2.2 Taux de recouvrement des ressources extraordinaires

Sur la période d'analyse 2012-2021, le taux de recouvrement des ressources extraordinaires présente une évolution erratique avec une amélioration continue à partir de 2017. Le taux de recouvrement le plus faible est de 34,48% (2017) et le plus élevé est de 87,71% (2021) avec une moyenne de 57,66% sur la période.

Sur les deux dernières années, ce taux est passé de 75,54% en 2020 à 87,71% en 2021, soit un accroissement de 12,16 points. Cette performance dans la mobilisation des ressources extraordinaires est en partie imputable aux réformes entreprises au sein du ministère en charge des finances notamment la mise en œuvre de la stratégie globale de gestion des financements extérieurs.

L'analyse des recouvrements des dons sur la période 2017-2021 indique un taux moyen de recouvrement de 90,82% pour les dons programmes et de 44,83% pour les dons projets.

II.2 RECOUVREMENTS PAR REGIE

II.2.1 Structure des recouvrements de recettes ordinaires par régie

Sur la période 2012-2021, l'analyse de la structure des recouvrements de recettes ordinaires du budget de l'État par régie fait ressortir une prédominance des recouvrements de la DGI, suivie de ceux de la DGD et de la DGTCP avec des parts contributives moyennes respectives de 48,06% ; 39,51% et de 12,43%. Cet ordre est conforme aux objectifs de recouvrement assignés à chaque régie de recettes. Toutes les régies ont été performantes sur la période sous revue avec des taux moyens de réalisation supérieurs à 96%.

Sur les deux dernières années, la part de la DGI dans les recouvrements des recettes ordinaires est passée de 49,17% en 2020 à 52,57% en 2021, soit une hausse de 3,40 points de pourcentage. S'agissant de la DGD, sa part a baissé de 0,12 point, passant de 34,88% en 2020 à 34,75% en 2021. La DGTCP enregistre également une baisse de 3,27 points de pourcentage de sa part dans les recouvrements qui est passée de 15,95% en 2020 à 12,68% en 2021.

II.2.2 Taux de recouvrement des recettes ordinaires par régie

● Direction Générale des Impôts

Sur la période 2012-2021, le taux de recouvrement de la DGI est relativement stable avec un taux moyen de 98,51%. Le taux de recouvrement le plus faible est observé en 2014 (88,44%) tandis que le plus élevé est constaté en 2021 (110,06%).

Entre 2020 et 2021, le taux de recouvrement de la DGI est passé de 102,14% à 110,06%, soit une augmentation de 7,92 points de pourcentage. Cette performance est le fruit de plusieurs facteurs dont les principaux sont l'informatisation de la gestion des impôts (facture normalisée, télé-

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

procédure, etc.), l'intensification des actions de sensibilisation et de communication, la réorganisation des services des impôts, le renforcement des capacités des ressources humaines, le renforcement des actions de recouvrement et de contrôle, la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de la gestion du portefeuille des contribuables.

● Direction Générale des Douanes

Pour ce qui concerne la DGD, le taux de recouvrement a fluctué entre 76,72% (2014) et 115,08% (2012) sur la période 2012-2021 avec un taux moyen de 96,87%.

Sur les deux dernières années, le taux de recouvrement est passé de 92,94% en 2020 à 99,12% en 2021, soit une hausse de 6,17 points de pourcentage. Ces taux de recouvrement de plus de 90% résultent de la mise en œuvre des mesures et actions telles que la poursuite de l'informatisation des postes de douanes, la connexion des Commissionnaires en Douane Agrée au SYDONIA World, la mise en ligne de SYDONIA World, l'exploitation des scanners, la collaboration Douane-COTECNA, le Système de Liaison Virtuelle des Importations et des Exportations (SYLVIE), la mise en exploitation du Système de Gestion Informatisée du Contentieux Douanier (SYGICOD), le renforcement des unités de contrôles, le renforcement de la lutte contre le trafic de carburant et l'interconnexion des systèmes douaniers informatisés avec certains pays voisins ainsi qu'à la hausse du niveau des importations.

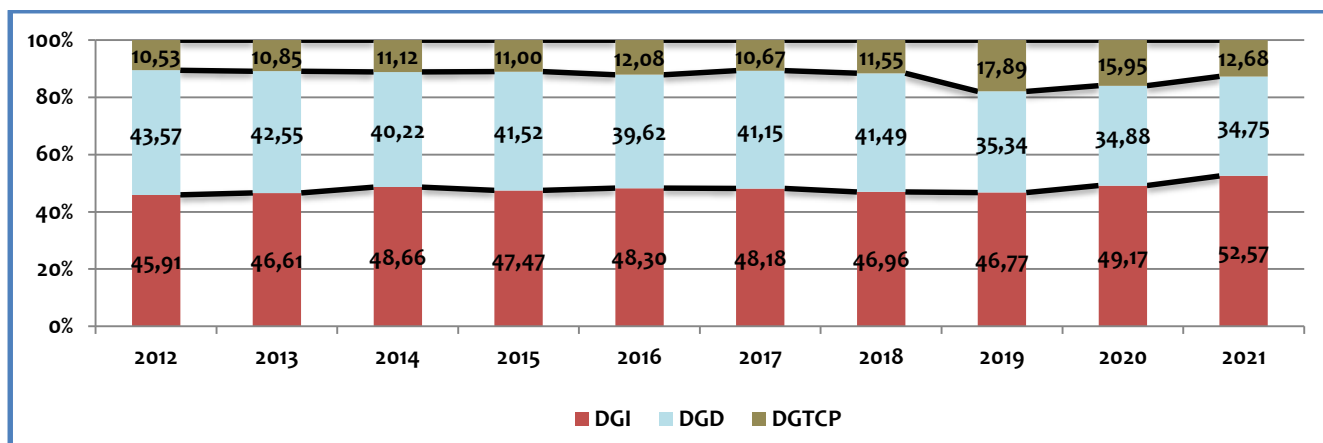
● Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Le taux de réalisation des recettes de la DGTCP sur la période 2012-2021 a varié entre 93,07% (2012) et 126,37% (2020) avec un taux moyen de 110,23%.

Entre 2020 et 2021, ce taux est en baisse de 4,60 points, passant de 126,37% à 121,77%. Toutefois, ce taux ressort en moyenne à 124,07% sur ces deux dernières années. Cette performance résulte des actions accomplies par l'ensemble des unités de recouvrements avec la mise en œuvre des actions à gain rapide identifiées qui ont consisté essentiellement aux recouvrements des arriérés, au renforcement des missions de contrôle et de supervision. De plus, le renforcement des capacités opérationnelles des unités de recouvrement a permis de réaliser ces performances.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Graphique 14 : Evolution de la part contributive des régies de recettes dans les recouvrements des recettes ordinaires de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

II.3 RECETTES SPECIFIQUES

II.3.1 Evolution de quelques impôts leaders par nature de recettes

II.3.1.1 Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services

Cette catégorie de recettes fiscales est essentiellement composée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

● Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

De 2012 à 2021, le niveau de recouvrement de la TVA présente une tendance haussière avec toutefois des baisses en 2014 (-7,87%) et en 2020 (-3,14%).

En glissement annuel entre 2020 et 2021, les recouvrements de la TVA ont progressé de 14,92%, en partie lié à l'abandon en 2021 de la mesure d'exonération de la TVA sur certains produits dans le cadre de la lutte contre la COVID 19.

● Taxe sur les produits pétroliers (TPP)

Sur la période 2012-2021, le recouvrement de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) est en hausse continue excepté en 2013. Le taux d'accroissement annuel moyen se situe à 11,73%. L'accroissement du recouvrement de la TPP s'explique par le fait que cette taxe est fonction du volume importé des hydrocarbures notamment le super 91 et le gasoil.

Entre 2020 et 2021, le recouvrement de la TPP a augmenté de 18,91 milliards de FCFA, soit une hausse de 17,69%.

II.3.1.2 Impôts sur les revenus et bénéfices

L'impôt sur les revenus et bénéfices regroupe l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS) et l'impôt sur les autres droits d'enregistrement (ADE).

● **Impôt sur les sociétés (IS)**

De 2012 à 2021, l'évolution des recouvrements de l'IS montre une tendance haussière avec un taux de progression annuel moyen de 8,52%. Cependant des baisses sont observées sur la période 2013-2015 et en 2020. La tendance globale haussière de l'IS est en partie imputable à la stabilité institutionnelle depuis l'année 2016 (après les troubles que le pays a traversés en 2014 et 2015) qui constitue un facteur de relance pour l'optimisation des recettes.

Cet impôt est passé de 225,53 milliards de FCFA en 2020 à 327,37 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 45,15%, en partie liée aux actions de relance de l'activité économique après la crise sanitaire de la pandémie COVID 19 qui a impacté l'activité économique dans son ensemble.

● **Impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)**

L'évolution des recouvrements de l'IUTS sur la période 2012-2021 présente une tendance haussière avec toutefois une baisse en 2014 (-10,19 milliards de FCFA) en partie liée à la crise qui a ébranlé certaines entreprises privées et à la mesure d'exonération spéciale sur la tranche de 0 à 30 000 FCFA de salaire. Le taux d'accroissement annuel moyen sur la période sous revue est de 7,55% avec un niveau moyen de recouvrement de 92,07 milliards de FCFA.

En glissement annuel, les recouvrements de l'IUTS sont en baisse de 3,71 milliards de FCFA en 2021 en valeur absolue et de 2,75% en valeur relative.

● **Autres Droits d'Enregistrement (ADE)**

Sur la période 2012 à 2021, le recouvrement des ADE a connu une évolution en dents de scie avec un taux d'accroissement annuel moyen de 7,92% et un niveau moyen de 27,57 milliards de FCFA.

Sur les deux dernières années, cette nature de recettes a enregistré une augmentation de 1,84 milliard de FCFA en 2021.

II.3.1.3 Droits et taxes à l'importation et à l'exportation

Les droits et taxes à l'importation et à l'exportation regroupent essentiellement les impôts de porte que sont les droits de douanes, la redevance statistique et quelques droits d'accises.

● **Droits de douane (DD)**

Le recouvrement des droits de douane (DD) est passé de 118,05 milliards de FCFA en 2012 à 169,38 milliards de FCFA en 2021, soit un taux de progression annuel moyen de 4,09%. Cependant, il est à noter que les droits de douane ont observé une baisse continue sur les périodes 2013-2015 et 2018-2020.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Le recouvrement des DD en 2021 est en augmentation de 25,22 milliards de FCFA par rapport à 2020. Cette situation s'explique par la hausse du volume global des importations.

● **Redevance statistique**

Le recouvrement de la redevance statistique est passé de 14,58 milliards de FCFA en 2012 à 21,67 milliards de FCFA en 2021, soit un taux de progression annuel moyen de 4,50%. En 2021, elle est en hausse de 11,53% par rapport à son niveau de 2020.

● **Droits d'accises**

Les droits d'accises regroupent la taxe sur les boissons (TSB), la taxe sur les tabacs (TST), la taxe sur les produits de parfumerie et de cosmétique, la taxe sur le cola, la taxe sur les cafés et thé, la taxe sur les emballages plastiques (TEP), la taxe sur les véhicules de tourisme (TVT) perçus en régime intérieur et de porte.

Les recouvrements desdits droits sont en hausse continue sur la période sous revue. Ils sont en effet passés de 25,26 milliards de FCFA en 2012 à 70,65 milliards de FCFA en 2021, soit une progression annuelle moyenne de 12,11%.

Comparé à 2020, les recouvrements des droits d'accises en 2021 sont en hausse de 9,87 milliards de FCFA.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Tableau 6 : Evolution du niveau de recouvrement de quelques impôts leaders par nature de recettes de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)

Nature de recettes	Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Vente produits et services											
Vente de produits (recettes chancellerie)		2 573	2 925	2 785	2 823	2 899	3 325	3 167	3 100	2 053	2 369
Vente de produit CQP et BQB		0	0	0	0	0	1	0	6	2	3
Produit de l'administration centrale		36	29	42	49	54	47	38	39	29	35
Recettes Fiscales											
TVA		369 289	423 265	389 950	393 160	440 581	511 930	537 725	586 658	568 231	653 037
IUTS		68 074	73 695	63 502	65 664	78 331	89 714	101 502	113 738	134 780	131 074
IS		156 865	169 842	162 667	132 050	163 454	173 793	209 655	249 434	225 534	327 368
Droits d'accises		25 261	28 727	30 768	35 843	41 732	46 504	52 301	58 226	60 789	70 654
TPP		46 335	33 021	50 988	65 266	71 818	90 167	100 038	102 918	106 863	125 770
ADE		18 607	22 251	24 689	21 309	24 410	30 870	29 289	32 213	35 102	36 945
DD		118 045	132 029	114 649	112 247	123 148	140 243	159 776	154 217	144 158	169 380
RS		14 584	16 804	13 807	14 450	15 604	18 816	20 189	20 252	19 431	21 672
Taxes pour le développement de la télé		1 073	3 046	456	2 188	2 846	1 829	3 839	4 090	1 075	994
Redevances, taxes, amendes & autres recettes en matière forestière		968	765	877	1 014	1 002	996	959	810	738	706
Redevances, taxes, amendes & autres recettes en matière de faune sauvage		291	283	286	189	146	132	114	24	14	13
Recettes non Fiscales											
CPVI		10 248	11 319	8 362	8 876	11 116	13 035	13 010	12 840	12 513	13 116
Visas d'entrée à l'aéroport		760	814	1 294	1 134	1 422	1 538	1 255	1 371	770	993
Passeports ordinaires		1 651	2 056	2 759	2 755	3 107	2 640	2 626	2 899	1 718	2 505
Recettes de péage		6 156	6 256	6 628	6 428	6 450	6 617	0	0	0	0
Vente d'imprimés (DTTM)		2 021	1 970	2 228	2 498	2 690	2 774	3 390	4 448	5 747	7 029
Droits proportionnels ou redevance proportionnelle et taxe superficielle		41 628	22 212	35 761	37 609	44 936	52 688	61 844	67 827	103 713	81 155
Vente dossier d'appels d'offres (DG-CMEF)		331	404	484	415	947	1 078	1 106	825	1 271	2 159
Licence de téléphonie mobile		3 000	0	0	0	0	1 500	0	120 000	51 500	32 500
Dividendes		14 993	21 490	29 813	19 443	29 227	33 227	38 813	45 009	58 611	52 976
ARNF		26 298	55 622	31 946	37 348	51 970	39 107	56 432	70 343	49 901	435 443
Produit financier											
Recettes de privatisation (cession actions de l'Etat)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres recettes en capital (remboursement prêts et avances notamment intérêts)		3 468	3 209	3 570	2 534	785	1 339	4 133	2 088	2 263	1 675
VBCF		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : DGB/DISB

II.3.2 Analyse de l'évolution des recouvrements des recettes minières par régie

Sur la période 2013-2021, les recouvrements des recettes minières présentent une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 7,09%. Toutefois, des baisses sont observées en 2014 (-21,55%) et en 2015 (-0,67%).

De 2013 à 2021, l'analyse de la structure des recouvrements des recettes minières du budget de l'État par régie fait ressortir une prédominance des recouvrements de la DGI, suivie de ceux de la DGD et de la DGTCP avec des parts contributives moyennes respectives de 41,35% ; 34,52% et de 24,13%.

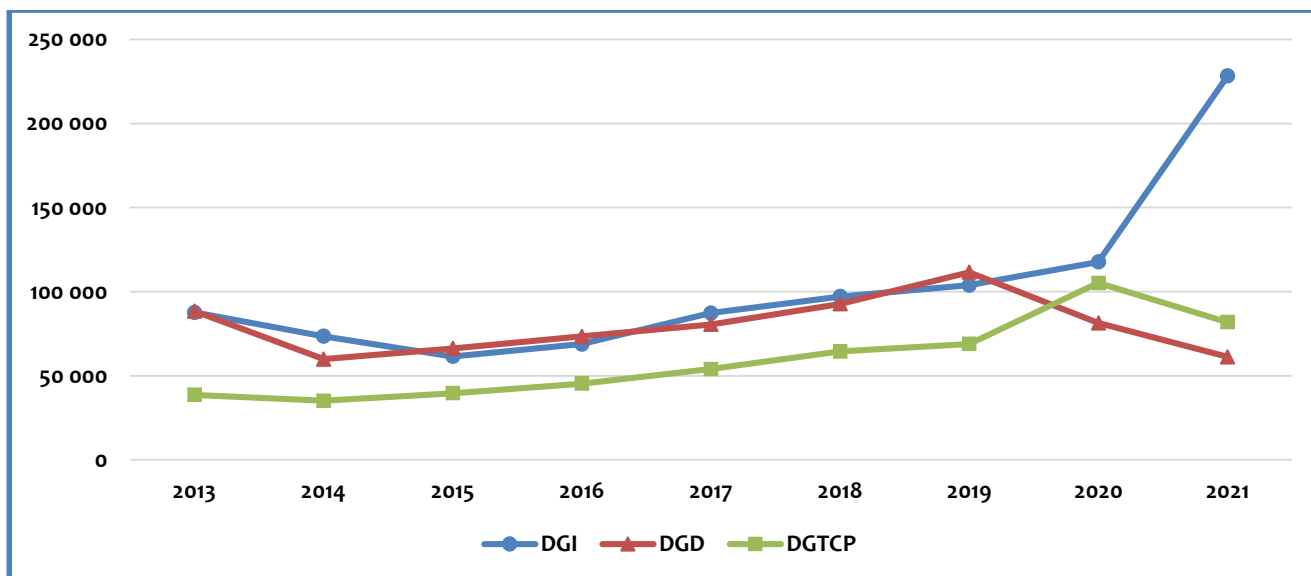
Sur les deux dernières années, les recouvrements des recettes minières sont passés de 304,31 milliards de FCFA en 2020 à 371,38 milliards de FCFA en 2021, soit un accroissement de 22,04%. Cette

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

amélioration est en partie liée à la hausse du coût de l'once d'or sur le marché international et à la mise en exploitation de nouvelles sociétés minières.

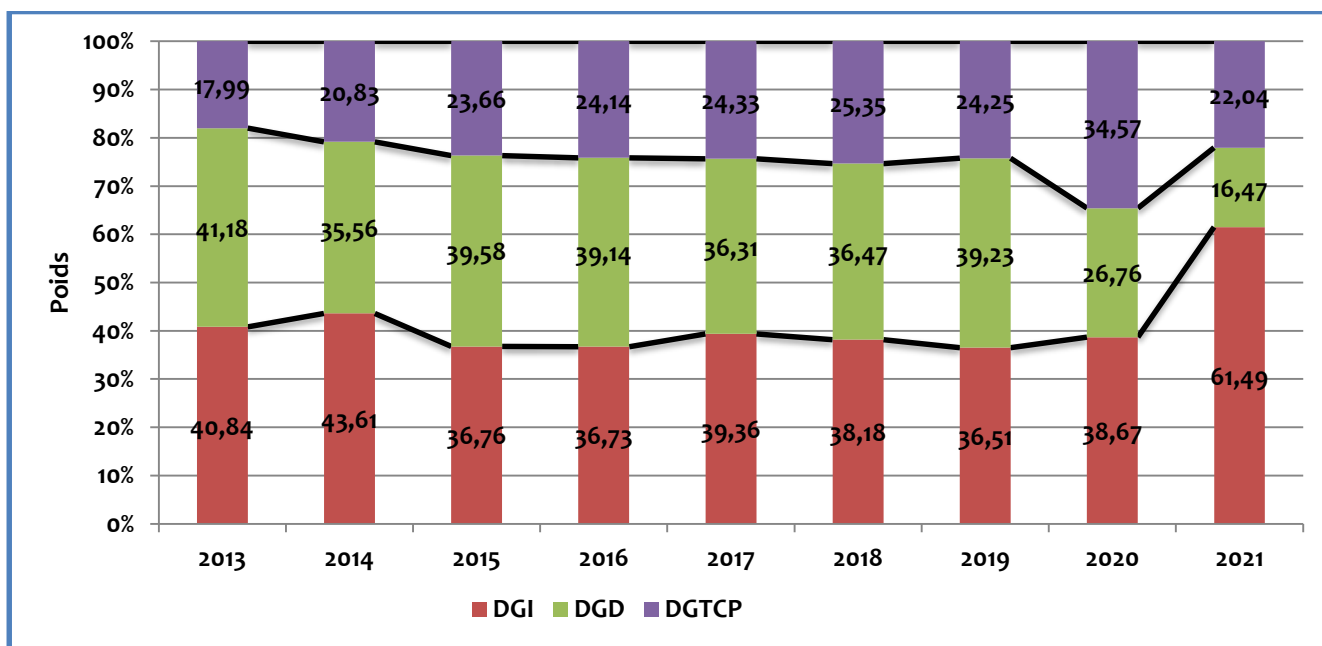
La contribution de la DGI est passée de 38,67 % en 2020 à 61,49% en 2021, soit une hausse de 22,82 points de pourcentage. S'agissant de la DGD, sa contribution a baissé de 10,29 points, passant de 26,76% à 16,47%. La DGTCP quant à elle, a contribué à hauteur de 34,57% et 22,04%, respectivement en 2020 et 2021, soit une baisse de 12,53 points.

Graphique 15 : Evolution des recouvrements de recettes minières par région de 2013 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 16 : Part contributive des régions de recettes dans les recouvrements de recettes minières de 2013 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

B. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT

Dans cette partie, l'analyse porte sur les dépenses du budget de l'Etat hors comptes d'affectation spéciale sur la période 2012-2021, en prévision et en exécution, base ordonnancement avec une attention particulière portée sur les deux dernières années.

I. PREVISIONS BUDGETAIRES

L'analyse portera sur les prévisions définitives par grandes natures de dépenses et par bénéficiaires de transferts.

I.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES

L'analyse des prévisions des dépenses sur la période 2012-2021, fait ressortir une tendance haussière avec un taux de croissance annuel moyen de 5,28% principalement imputable aux dépenses ordinaires (7,76%). En effet, sur ladite période, les prévisions ont augmenté de 58,90%, passant de 1 682,03 milliards de FCFA en 2012 à 2 672,78 milliards de FCFA en 2021. Cependant, il est constaté une baisse de ces prévisions en 2014 (-2,52%), 2015 (-6,17%) et en 2018 (-4,61%). Ces contractions sont essentiellement dues à une diminution des dépenses en capital. Cette évolution des prévisions budgétaires observée au cours de ces trois années est liée au contexte socio-politique marqué par l'insurrection populaire de 2014 et la transition politique de 2015 conjugué à la crise sécuritaire en cours depuis 2016.

L'examen de la structure des prévisions des dépenses sur la période sous revue indique une prépondérance des dépenses ordinaires sur les dépenses en capital excepté en 2013. En effet, sur cette période, les dépenses ordinaires représentent en moyenne 60,83% des prévisions des dépenses totales contre 39,17% pour les dépenses en capital. La prédominance des dépenses en capital constatée en 2013 s'explique en partie par la volonté du gouvernement de mettre en œuvre les chantiers prioritaires de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

Sur les deux dernières années, les prévisions des dépenses sont passées de 2 532,76 milliards de FCFA en 2020 à 2 672,78 milliards de FCFA en 2021, soit une progression de 140,02 milliards de FCFA en valeur absolue et de 5,53% en valeur relative. Cette évolution résulte de l'accroissement simultanée des dépenses ordinaires et de celles en capital respectivement de 5,58% et de 5,43%.

L'analyse de la structure des prévisions sur la même période fait ressortir une prédominance des dépenses ordinaires avec un poids moyen de 66,27%, soit environ le double de celui des dépenses en capital qui s'affiche en moyenne à 33,73%.

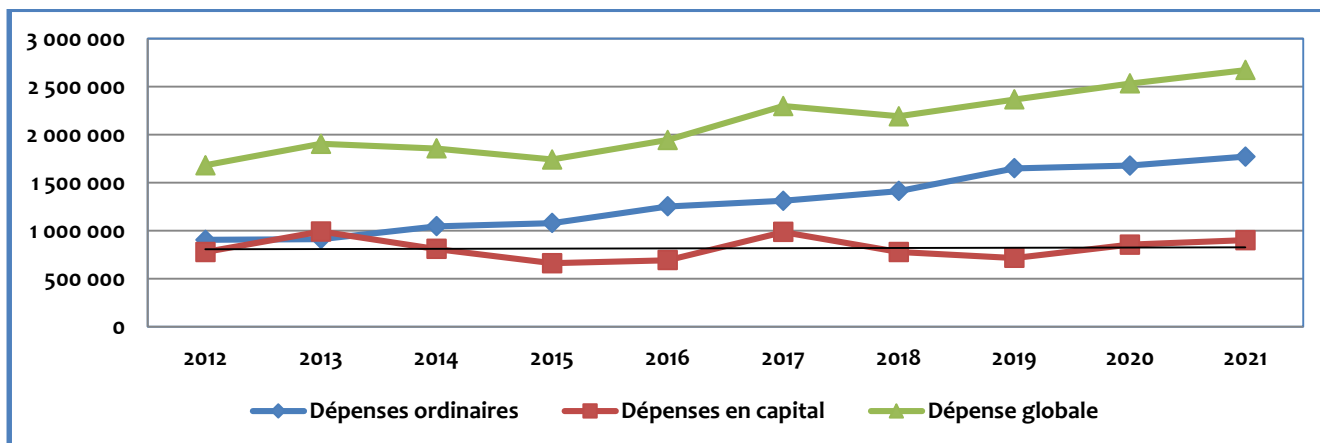
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Tableau 7 : Evolution des prévisions budgétaires par nature de dépenses de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)

Nature	Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses ordinaires		903 868	913 528	1 046 754	1 079 754	1 252 765	1 311 877	1 413 465	1 650 350	1 677 951	1 771 566
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes		82 072	94 004	112 940	164 338	195 161					
Charges financières de la dette							67 692	99 710	100 000	113 380	173 600
Dépenses de personnel		334 361	366 265	437 522	469 531	557 948	620 886	705 516	845 900	898 008	950 000
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)		124 752	119 318	121 173	122 738	130 516	180 343	198 553	209 964	186 196	199 945
Dépenses de transferts courants		362 683	333 941	375 120	323 147	369 140	442 456	409 186	493 985	479 867	447 201
Dépenses en atténuation des recettes							500	500	501	500	820
Dépenses en capital		778 159	990 557	809 396	661 878	692 447	985 906	778 468	716 319	854 813	901 218
Investissements exécutés par l'Etat		771 859	949 557	799 596	654 218	685 459	965 713	752 968	711 262	789 813	891 669
Part Etat		395 067	478 407	429 403	285 760	330 380	577 660	444 317	409 348	437 553	546 093
Subvention		223 500	336 329	258 575	224 255	213 772	261 437	134 444	171 262	208 798	221 086
Prêt		153 292	134 821	111 617	144 204	141 307	126 617	174 207	130 652	143 461	124 490
Transferts en capital		6 300	41 000	9 800	7 660	6 988	20 193	25 500	5 057	65 000	9 548
Dépense globale		1 682 026	1 904 085	1 856 150	1 741 632	1 945 213	2 297 783	2 191 933	2 366 669	2 532 764	2 672 784

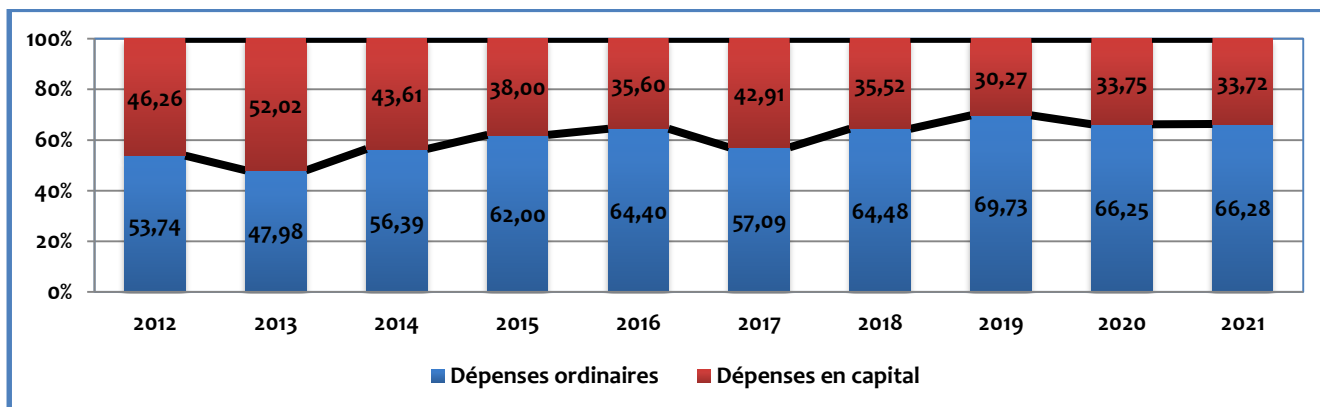
Source : Lois de règlement

Graphique 17 : Evolution des prévisions budgétaires par grande nature de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 18 : Evolution de la structure des prévisions définitives des dépenses du budget de l'Etat par grande nature de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

I.1.1 Dépenses ordinaires

Sur la période 2012-2021, les prévisions des dépenses ordinaires ont connu une tendance à la hausse avec un taux de croissance annuel moyen de 7,76% attribuable essentiellement aux dépenses de personnel (12,30%). La plus forte croissance a été enregistrée en 2019 (16,76%) et la plus faible a été observée en 2013 (1,07%). D'un montant de 903,67 milliards de FCFA en 2012, les dépenses ordinaires ont presque doublé (+96,0%) pour s'établir à 1 771,57 milliards de FCFA en 2021.

Excepté l'année 2012 où les transferts courants sont prédominants, les dépenses de personnel demeurent la principale composante des prévisions des dépenses ordinaires sur la période sous revue. Elles sont suivies des dépenses de transferts courants. En effet, le poids des dépenses de personnel varie entre 36,99% (2012) et 53,62% (2021) avec une proportion moyenne de 46,25%. Quant aux dépenses de transferts courants, elles ont enregistré un poids compris entre 25,24% (2021) et 40,13% (2012) avec une part moyenne de 31,84%.

S'agissant de l'évolution sur les deux dernières années, les prévisions des dépenses ordinaires en 2021 se chiffrent à 1 771,57 milliards de FCFA contre 1 677,95 milliards de FCFA en 2020, soit un accroissement de 93,62 milliards de FCFA en valeur absolue et 5,58% en valeur relative. Cette hausse est essentiellement liée à la progression des charges financières de la dette et des dépenses de personnel. En effet, les prévisions de dépenses relatives à la charge financière de la dette ont enregistré une augmentation de 60,22 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse relative de 53,11%. Pour les dépenses de personnel, les prévisions sont passées de 898,01 milliards de FCFA en 2020 à 950,0 milliards de FCFA en 2021, soit une progression de 5,79%. Cette hausse des dépenses de personnel s'explique essentiellement par l'incidence de la prise en charge des engagements du gouvernement de 2016 à 2020 au profit principalement de trois secteurs (éducation, santé et sécurité). A cela s'ajoute les intégrations, engagements et promotions statutaires (avancements, reclassement, bonification, etc.).

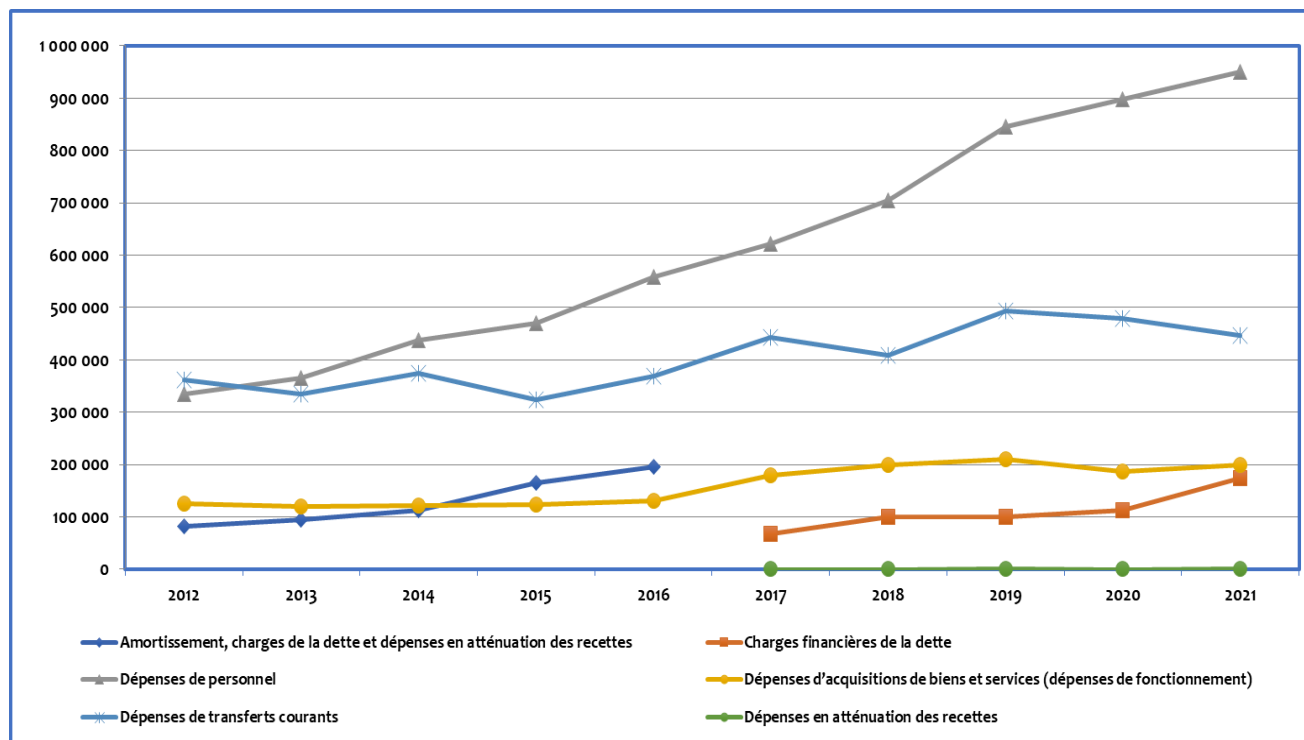
Quant aux prévisions des dépenses d'acquisitions de biens et services, elles sont passées de 186,20 milliards de FCFA en 2020 à 199,95 milliards de FCFA en 2021, soit une hausse de 13,75 milliards de FCFA, correspondant à une valeur relative de 7,38%. Par contre, les dépenses de transferts courants ont régressé de 32,67 milliards de FCFA pour se situer à 447,20 milliards de FCFA en 2021.

L'analyse de la structure des prévisions des dépenses ordinaires en 2020 et 2021 fait ressortir une prédominance des dépenses de personnel, suivies de celles de transferts courants. En effet, les dépenses de personnel ont représenté 53,52% des dépenses ordinaires en 2020 et 53,62% en 2021,

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

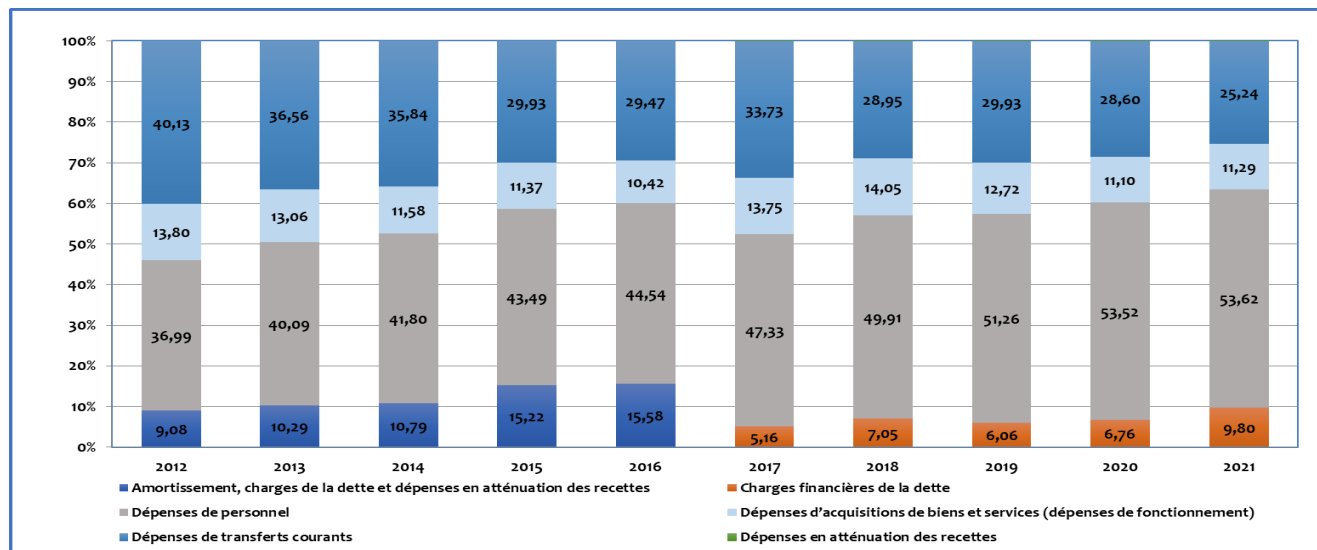
soit une hausse de 0,11 point. Quant aux dépenses de transferts courants, elles représentaient 28,60% en 2020 contre 25,24% en 2021, soit un repli de 3,36 points.

Graphique 19 : Evolution des composantes des dépenses ordinaires de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 20 : Evolution de la structure des dépenses ordinaires de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

I.1.2 Dépenses en capital

L'observation de la dynamique des prévisions de dépenses en capital montre une évolution erratique entre les différentes années même si la tendance globale reste haussière sur l'ensemble de la période 2012-2021. En effet, ces prévisions sont passées de 778,16 milliards de FCFA en 2012 à 901,22 milliards de FCFA en 2021, soit un taux moyen de croissance annuelle de 1,64% inférieur à celui

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

des prévisions des dépenses ordinaires qui est de 7,76%. Ce faible rythme de progression est essentiellement lié à des périodes intermittentes de replis des prévisions des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat. Il s'agit notamment des années 2014, 2015, 2018 et 2019 qui ont connu des régressions respectives de 15,79% ; 18,18% ; 22,03% et 5,54%. Cette contraction des investissements au cours de ces années s'explique par la situation socio-politique (l'insurrection populaire de 2014 et la période de transition politique de 2015), la crise sécuritaire et la volonté du gouvernement de satisfaire les revendications des partenaires sociaux.

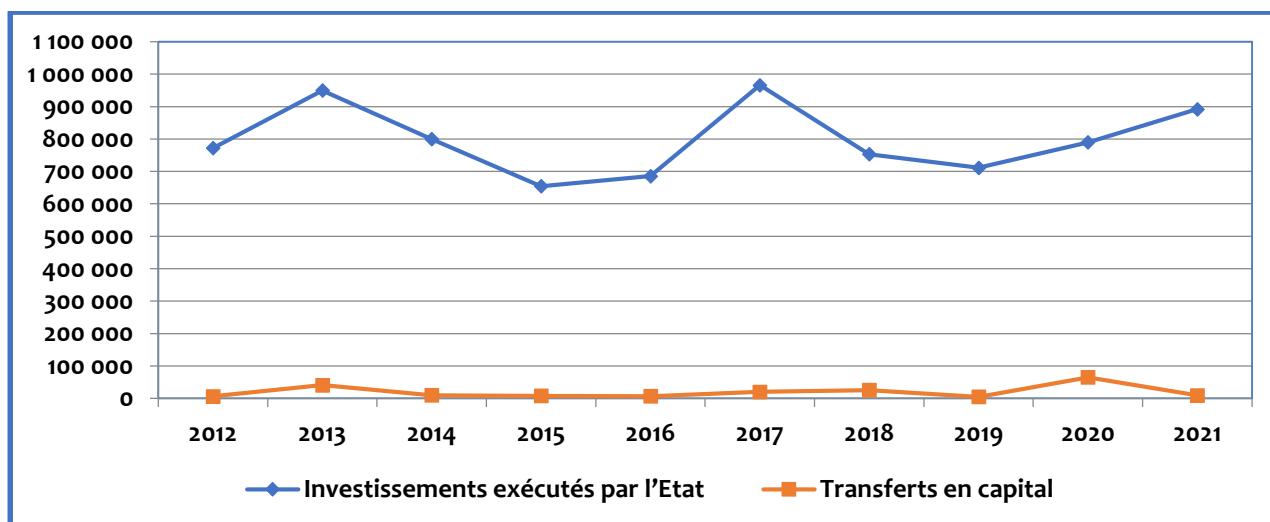
Il est à noter par ailleurs que l'année 2017 a enregistré la plus forte augmentation du niveau des prévisions de dépenses en capital (42,38%). Ce pic est induit par les mesures de relance de l'économie adoptées par le Gouvernement dans le cadre du PNDES.

L'analyse de la structure des prévisions des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat par source de financement de 2012 à 2021 montre une prépondérance des investissements exécutés sur ressources propres avec un poids moyen de 54,02% contre 45,98% pour les investissements financés sur ressources extérieures.

Entre 2020 et 2021, les prévisions de dépenses en capital ont enregistré une hausse en valeur absolue de 46,41 milliards de FCFA, soit 5,43% en valeur relative. Cette hausse est essentiellement attribuable aux dépenses d'investissements exécutés par l'Etat (+12,90%), les prévisions de transferts en capital ayant régressé de 85,31%. La baisse des transferts en capital s'explique principalement par la diminution des « prises de participation à l'intérieur » d'un montant de 55,0 milliards de FCFA.

Sur les deux dernières années, le budget alloué aux investissements reste dominé par ceux financés sur ressources intérieures avec des proportions de 55,40% en 2020 et 61,24% en 2021.

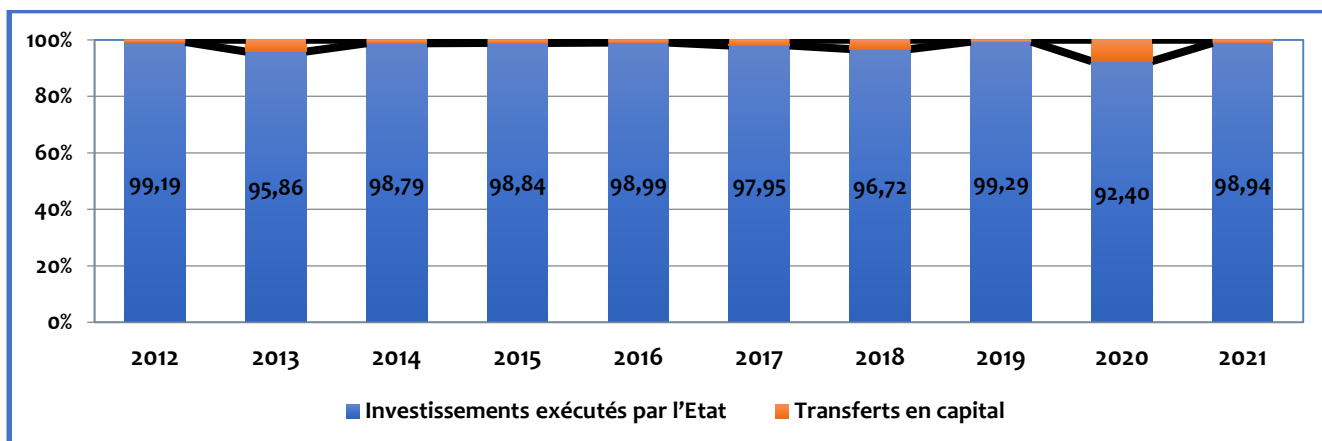
Graphique 21 : Evolution des composantes des dépenses en capital de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

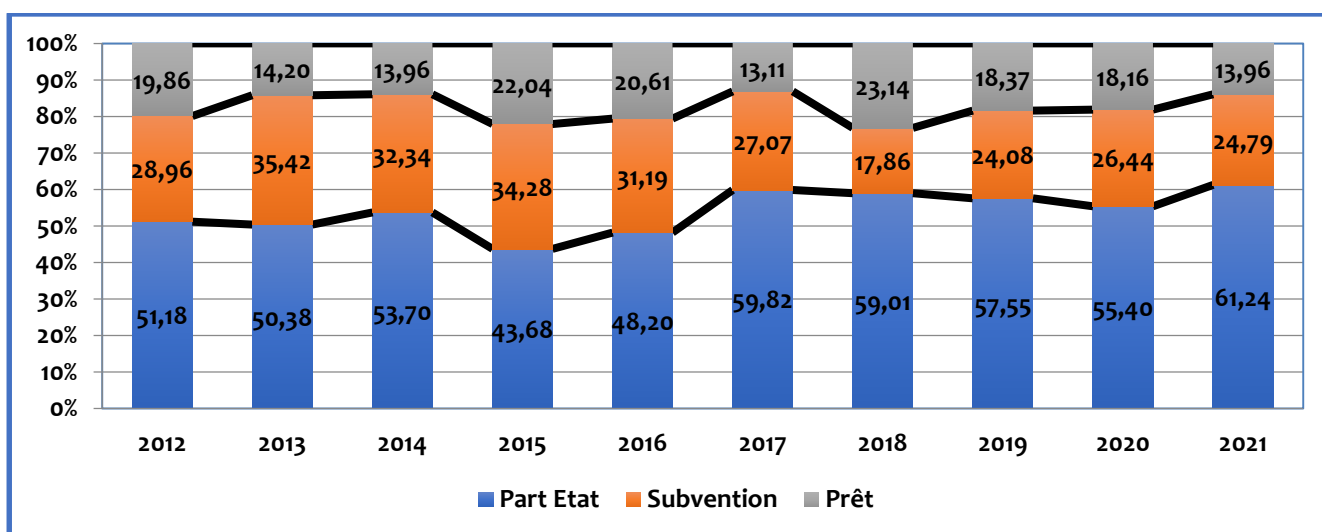
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Graphique 22 : Evolution de la structure des prévisions des dépenses en capital de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

Graphique 23 : Evolution de la structure des prévisions des investissements exécutés par l'Etat de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

1.2 BENEFICIAIRES DE TRANSFERTS

La classification par bénéficiaire de transferts identifie un bénéficiaire d'un transfert courant ou en capital. Il existe six (06) types de bénéficiaires de transferts que sont : les services publics, les ménages, les institutions financières, les entreprises/organismes non financiers, les organisations/organismes internationaux et les autres bénéficiaires.

Sur la période sous revue, les prévisions budgétaires des transferts sont passées de 368,98 milliards de FCFA en 2012 à 456,75 milliards de FCFA en 2021, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,40%. L'analyse par bénéficiaire montre une prédominance des services publics avec un poids moyen de 63,68%, suivis des « Ménages » dont le poids moyen est de 12,36%.

De 2020 à 2021, les prévisions budgétaires des dépenses de transferts sont passées de 544,87 milliards de FCFA à 456,75 milliards de FCFA, soit une diminution de 88,12 milliards de FCFA imputable principalement aux ménages (-54,84 milliards de FCFA) et les organismes non financiers

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

(-46,13 milliards de FCFA). Sur ces deux dernières années, les principaux bénéficiaires de transferts sont les services publics avec un poids moyen de 60,05% suivis des « Ménages » avec un poids moyen de 21,08% et des « entreprises/organismes non financiers » pour un poids moyen de 9,02%.

A partir de 2017, il est à noter une augmentation significative de la part des transferts aux ménages avec un niveau moyen qui ressort à 22,25% contre 2,45% pour la période 2012-2016. Cette situation est liée essentiellement :

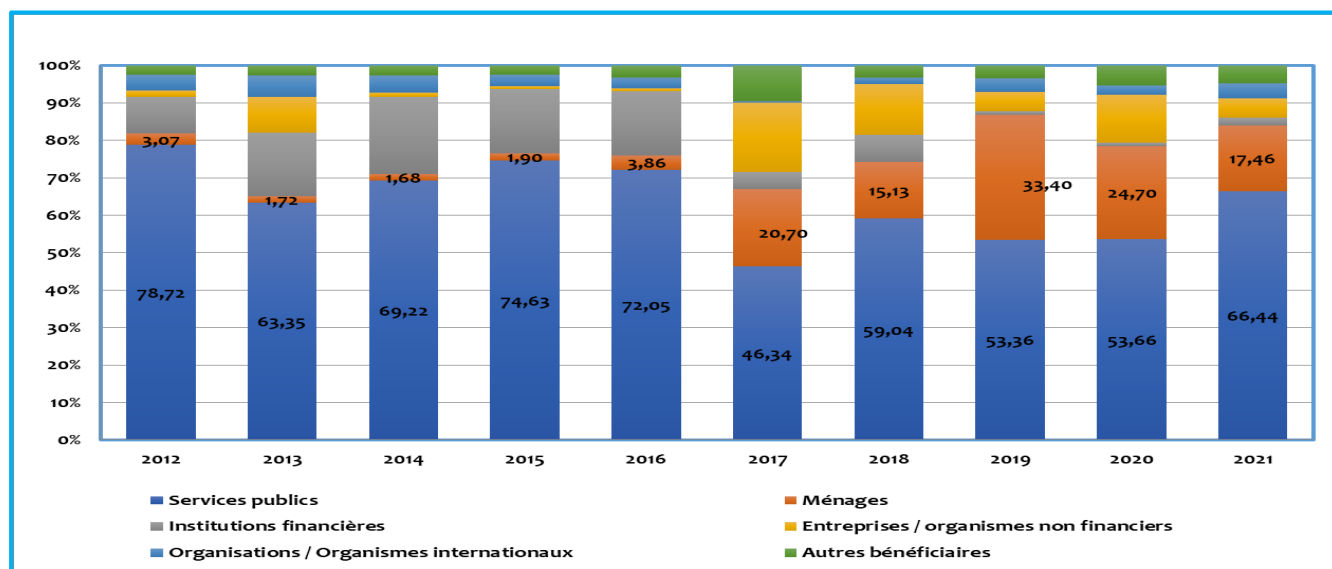
- à l'incidence des mesures de gratuité de soins ;
- à l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle ;
- aux allocations budgétaires au profit des secteurs de l'éducation et de la santé (bourses) ;
- à la prise en charge des déplacés internes ;
- aux mesures sociales prises dans le cadre de la lutte contre la maladie à COVID-19.

Tableau 8 : Evolution des prévisions selon la classification par bénéficiaire de transferts (transferts courants et en capital) de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)

Code	Libellé	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
001	Services publics	290 455	237 508	266 443	246 894	271 018	214 392	267 115	266 277	292 400	303 446
002	Ménages	11 330	6 464	6 484	6 300	14 505	95 757	68 466	166 690	134 604	79 764
003	Institutions financières	36 247	63 509	79 450	56 426	64 347	20 579	32 883	5 057	5 000	9 548
004	Entreprises / organismes non financiers	6 300	36 000	4 375	2 751	3 141	86 172	61 729	25 533	69 908	23 780
005	Organisations / Organismes internationaux	15 257	21 031	17 548	10 273	10 459	1 615	7 114	17 850	14 040	18 305
006	Autres bénéficiaires	9 394	10 429	10 620	8 164	12 659	44 134	15 108	17 634	28 915	21 905
TOTAL		252 940	368 983	374 941	384 920	330 807	376 129	462 649	452 414	499 042	544 867

Source : DGB/DISB

Graphique 24 : Evolution de la structure des dépenses par bénéficiaire de transferts de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

II. EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

L'analyse porte sur l'exécution des dépenses par grande nature et par bénéficiaire de transferts ainsi que les dépenses spécifiques.

II.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES

Sur la période 2012-2021, le niveau d'exécution des dépenses budgétaires est passé de 1 562,46 milliards de FCFA en 2012 à 2 550,43 milliards de FCFA en 2021, soit un taux de progression annuel moyen de 5,60%. Le taux d'exécution annuel des dépenses sur la période a connu une évolution erratique avec une hausse continue à partir de 2017. Le taux d'exécution moyen se chiffre à 90,16%. Le taux d'exécution le plus faible a été enregistré en 2014 (83,93%) tandis que le plus élevé est observé en 2021 (95,42%). Le faible taux d'exécution de 2014 se justifie par le contexte sociopolitique marqué par l'insurrection populaire survenue au dernier trimestre de l'exercice budgétaire.

L'analyse de l'exécution sur les deux dernières années fait ressortir une progression du taux d'exécution de 0,55 point, passant de 94,87% en 2020 à 95,42% en 2021. Cette amélioration du taux d'exécution entre les deux exercices budgétaires est essentiellement imputable aux dépenses ordinaires dont le taux d'exécution a progressé de 1,09 point.

Tableau 9 : Evolution de l'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)

Nature \ Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses ordinaires	907 807	907 025	1 037 428	1 100 329	1 279 071	1 299 238	1 382 696	1 612 324	1 665 870	1 778 048
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes	93 142	105 097	159 548	194 168	229 096					
Charges financières de la dette						69 626	95 772	116 772	139 910	191 757
Dépenses de personnel	333 690	353 666	436 079	467 472	556 884	619 313	695 698	844 236	897 196	949 518
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)	120 694	118 099	101 684	117 790	127 203	173 907	192 475	201 104	175 825	196 725
Dépenses de transferts courants	360 281	330 163	340 117	320 898	365 890	436 345	398 329	449 856	452 484	439 228
Dépenses en atténuation des recettes						46	423	357	456	820
Dépenses en capital	654 652	761 882	520 462	441 887	535 877	673 369	564 757	525 307	737 044	772 379
Investissements exécutés par l'Etat	649 155	722 235	511 340	437 208	528 889	656 850	542 526	523 999	675 351	762 830
Part Etat	374 900	475 164	290 134	281 888	319 453	555 278	432 444	393 633	411 847	509 233
Subvention	133 799	186 820	163 015	105 904	100 854	61 177	49 951	44 084	141 700	155 265
Prêt	140 456	60 250	58 191	49 417	108 582	40 395	60 130	86 282	121 804	98 332
Transferts en capital	5 497	39 647	9 122	4 679	6 988	16 519	22 231	1 307	61 693	9 548
Dépense globale	1 562 459	1 668 907	1 557 890	1 542 216	1 814 949	1 972 607	1 947 453	2 137 631	2 402 915	2 550 426

Source : Lois de règlement

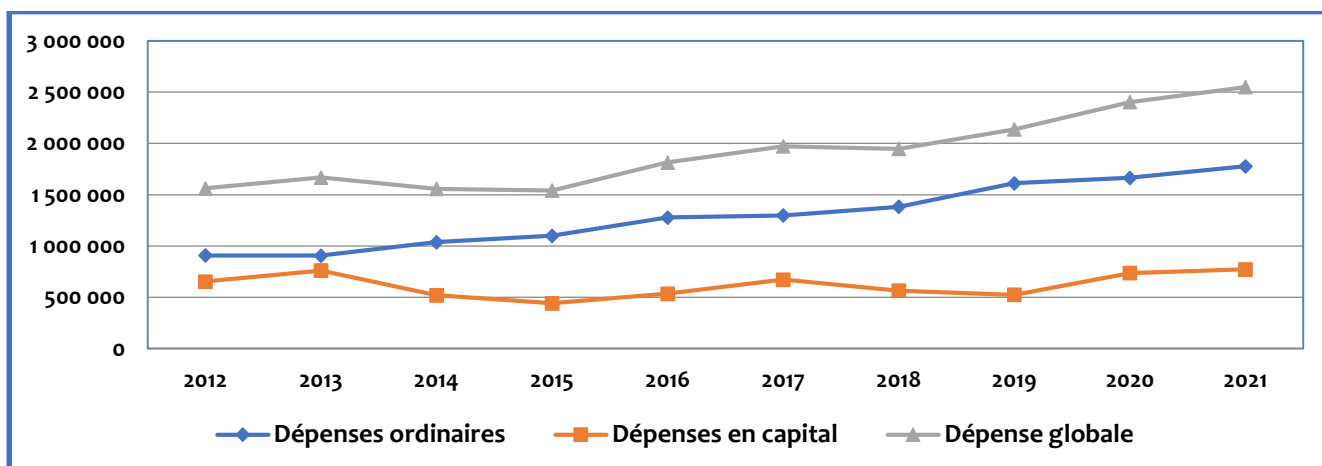
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Tableau 10 : Evolution du taux d'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2012 à 2021 (En %)

Nature	Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses ordinaires		100,44	99,29	99,11	101,91	102,10	99,04	97,82	97,70	99,28	100,37
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes		113,49	111,80	141,27	118,15	117,39					
Charges financières de la dette							102,86	96,05	116,77	123,40	110,46
Dépenses de personnel		99,80	96,56	99,67	99,56	99,81	99,75	98,61	99,80	99,91	99,95
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)		96,75	98,98	83,92	95,97	97,46	96,43	96,94	95,78	94,43	98,39
Dépenses de transferts courants		99,34	98,87	90,67	99,30	99,12	98,62	97,35	91,07	94,29	98,22
Dépenses en atténuation des recettes							9,25	84,65	71,30	91,18	100,00
Dépenses en capital		84,13	76,91	64,30	66,76	77,39	68,30	72,55	73,33	86,22	85,70
Investissements exécutés par l'Etat		84,10	76,06	63,95	66,83	77,16	68,02	72,05	73,67	85,51	85,55
Part Etat		94,90	99,32	67,57	98,64	96,69	96,13	97,33	96,16	94,12	93,25
Subvention		59,87	55,55	63,04	47,22	47,18	23,40	37,15	25,74	67,86	70,23
Prêt		91,63	44,69	52,13	34,27	76,84	31,90	34,52	66,04	84,90	78,99
Transferts en capital		87,25	96,70	93,08	61,08	100,00	81,81	87,18	25,85	94,91	100,00
Dépense globale		92,89	87,65	83,93	88,55	93,30	85,85	88,85	90,32	94,87	95,42

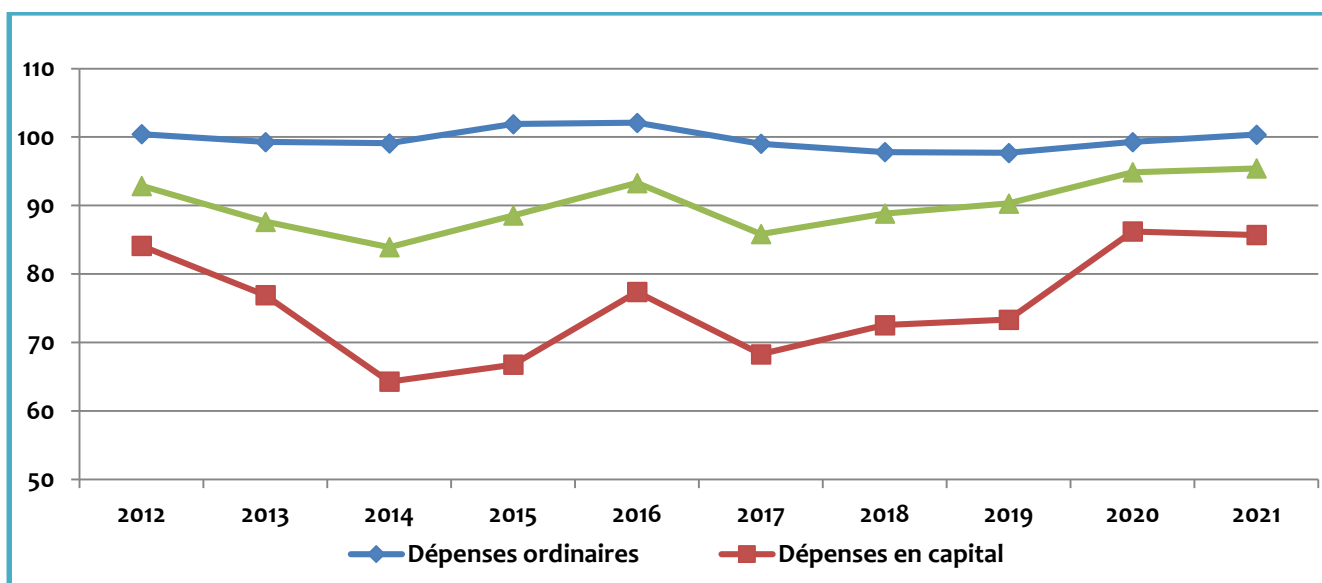
Source : DGB/DISB

Graphique 25 : Evolution de l'exécution budgétaire de 2012 à 2021 par grande nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 26 : Evolution du taux d'exécution des dépenses totales par grande nature de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

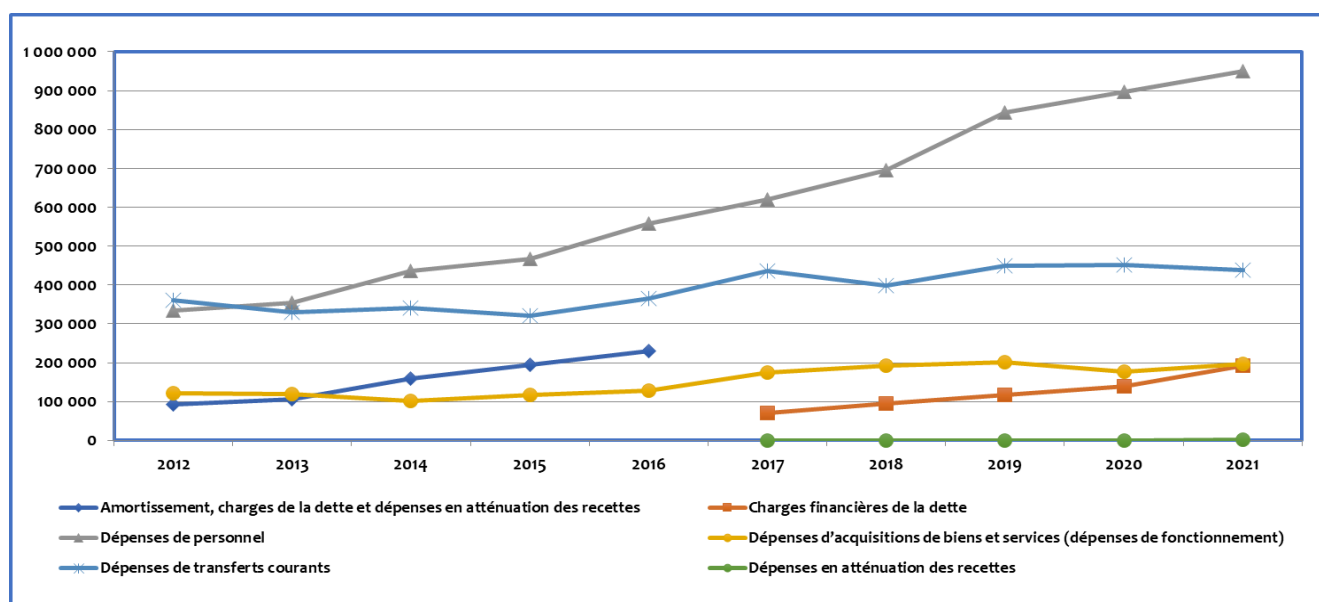
II.1.1 Dépenses ordinaires

Le niveau d'exécution des dépenses ordinaires enregistre une tendance haussière entre 2012 et 2021 avec un taux de croissance annuel moyen de 7,76%. En effet, le niveau d'exécution de ces dépenses est passé de 907,81 milliards de FCFA en 2012 à 1 778,05 milliards de FCFA en 2021, soit une progression globale de 95,86%. Le taux global d'exécution des dépenses ordinaires a évolué de façon erratique avec une moyenne estimée à 99,70%.

Il est à noter qu'en 2012 (100,44%), 2015 (101,91%), 2016 (102,10%) et 2021 (100,37%), le taux d'exécution des dépenses ordinaires a franchi le cap de 100% en lien essentiellement avec les dépenses relatives à la dette dont les crédits sont évaluatifs.

Les dépenses de personnel sur la période de 2012 à 2021 présentent un taux d'exécution moyen de 99,34%. Quant aux taux d'exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services et de transferts courants, ils se sont établis respectivement à 95,50% et 96,68% en moyenne sur la période. Entre 2020 et 2021, le taux d'exécution des dépenses ordinaires est passé de 99,28% à 100,37%, soit une amélioration de 1,09 point.

Graphique 27 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses ordinaires de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.1.2 Dépenses en capital

Sur la période 2012-2021, le niveau d'exécution des dépenses en capital affiche une tendance globale stationnaire avec un taux de croissance annuel moyen de 1,85% inférieur à celui des dépenses ordinaires qui se situe à 7,76%. En effet, le niveau d'exécution de ces dépenses est passé de 654,65 milliards de FCFA en 2012 à 772,38 milliards de FCFA en 2021, soit une progression globale de 17,98%. Le taux global d'exécution desdites dépenses a évolué en dents de scie sur la période avec une

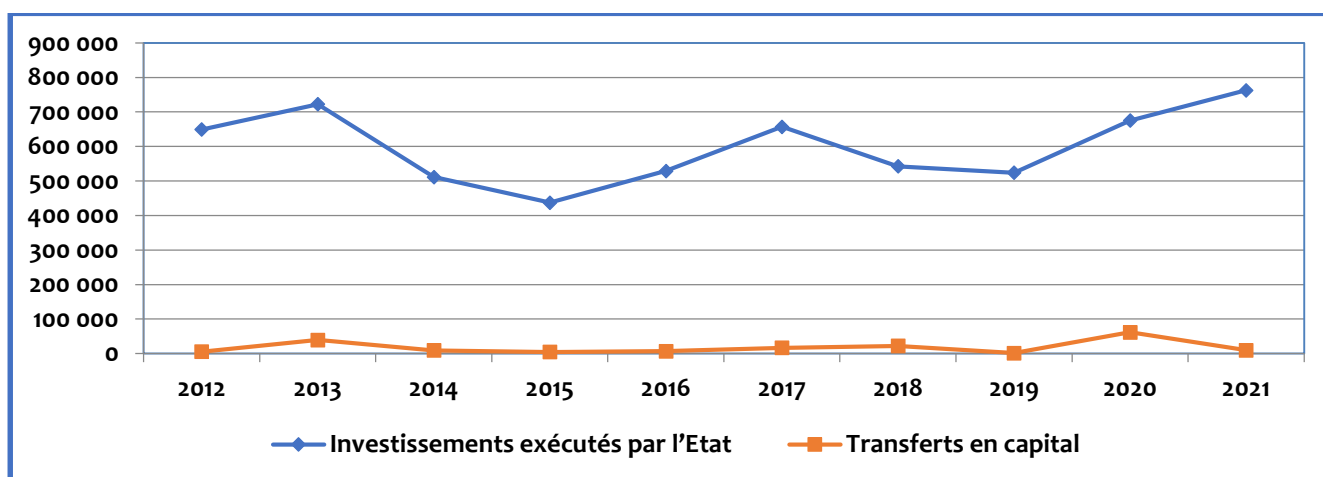
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

tendance baissière sur la période 2012-2014 et haussière à partir de 2017. La moyenne annuelle du taux d'exécution de ces dépenses est estimée à 75,56%. Le taux d'exécution le plus élevé est enregistré en 2020 (86,22%) et le plus faible en 2014 (64,30%). Ce faible taux enregistré en 2014 est lié au contexte sociopolitique marqué par l'insurrection populaire survenue au dernier trimestre de l'année.

S'agissant des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat, elles affichent un taux d'exécution moyen de 75,29% sur la période 2012-2021. Quant au taux d'exécution des dépenses de transferts en capital, il est évalué en moyenne à 82,79%.

Sur les deux dernières années, le taux d'exécution des dépenses en capital est passé de 86,22% à 85,70%, soit une dégradation de 0,52 point imputable aux investissements financés sur ressources propres (-0,87 point) et sur prêts (-5,92 points).

Graphique 28 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses en capital de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.2 BENEFICIAIRES DE TRANSFERTS

Sur la période 2012-2021, le volume de dépenses exécutées au titre des transferts a augmenté de 22,69%, passant de 365,78 milliards de FCFA en 2012 à 448,78 milliards de FCFA en 2021, soit une augmentation en valeur absolue de 83,00 milliards de FCFA. Le taux d'exécution global annuel moyen sur la période pour l'ensemble des dépenses de transferts s'est établi à 95,99%.

De 2020 à 2021, le taux d'exécution des transferts est passé de 94,37% à 98,25%, soit une amélioration de 3,89 points imprimée par l'ensemble des transferts à l'exception des « services publics » (-1,33 point) et des « organisations/organismes internationaux » (-2,66 points). Les transferts aux ménages ont connu un taux d'exécution de 97,02% en 2020 et 98,89% en 2021, soit une amélioration de 1,87 point. Les « institutions financières » enregistrent une performance exceptionnelle en 2021 avec un taux d'exécution de 100%, en hausse de 66,13 points par rapport à 2020.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Tableau 11 : Evolution de l'exécution budgétaire par bénéficiaire de transferts de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)

LIBELLE	Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Services publics		288 111	237 493	235 964	245 476	268 177	210 515	249 193	258 620	290 492	297 446
Ménages		11 330	6 464	6 079	6 144	14 313	95 580	68 443	136 388	130 596	78 880
Institutions financières		36 247	62 602	78 259	54 053	64 347	16 906	22 614	1 307	1 693	9 548
Entreprises / organismes non financiers		5 497	35 544	4 213	1 625	3 141	86 172	61 728	25 533	57 908	23 680
Organisations / Organismes internationaux		15 199	17 277	15 246	10 114	10 241	1 431	4 575	17 735	14 015	17 785
Autres bénéficiaires		9 394	10 429	9 478	8 164	12 659	42 260	14 031	11 580	19 472	21 437
TOTAL		365 778	369 810	349 239	325 577	372 878	452 64	420 584	451 163	514 177	448 777

Source : DGB/DISB

II.3 DEPENSES SPECIFIQUES

II.3.1 Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs abritant les programmes prioritaires identifiés dans les plans nationaux de développement (SCADD et PNDES) pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté.

L'analyse de l'exécution de ces dépenses sur la période 2012-2021 révèle une tendance haussière sur la période 2012-2016 et baissière à partir de 2017 avec un taux de variation annuel moyen négatif de 0,26% sur l'ensemble de la période. En effet, sur ladite période, ces dépenses sont passées de 402,21 milliards de FCFA en 2012 à 393,01 milliards de FCFA en 2021, soit une baisse globale en valeur relative de 2,29%. L'année 2019 enregistre la plus forte baisse en rythme annuel avec une régression de 15,05%. Cette situation est imputable à la contraction des dépenses sociales exécutées par les ministères en charge des infrastructures (-88,86%), des transports (-35,45%) ainsi que par celui en charge de l'eau et de l'assainissement (-44,71%). Cette régression des dépenses sociales en 2019 est tributaire en partie de la situation sécuritaire qui entrave la mise en œuvre de certaines activités dans les zones à forts défis sécuritaires, entraînant ainsi la baisse des prévisions et/ou la régulation des lignes y relatives. Il s'agit notamment des activités relatives à la gestion et l'entretien des pistes rurales et des routes (ministère en charge des infrastructures) ainsi qu'à la réalisation d'ouvrages hydrauliques (ministère en charge de l'eau).

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

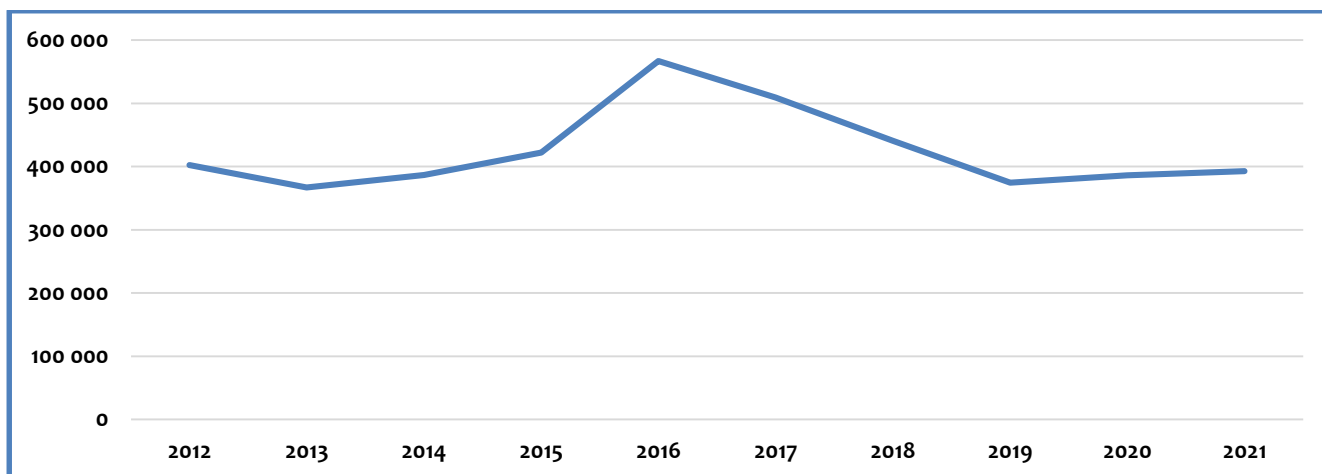
Tableau 12 : Évolution de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)

CD_SECT	LIB_SECTION	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
01	Présidence du Faso						8 613	5 715	5 286	5 303	6 700
10	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	3 416	4 351	2 412	1 866	1 154	804	590	2 234	651	2 046
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	647		518	1 043	44					0
17	17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection sociale						795	1 083	2 928	1 478	3 302
18	Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	93	113		36	33	184	300	318	2 000	2 500
19	Ministère de la Promotion de la Femme	1 934	1 450	1 400	1 356	998					0
21	Ministère de la Santé	102 185	111 524	100 856	116 615	151 195	99 904	101 356	100 291	121 849	99 769
22	22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille	19 353	14 825	11 036	11 554	12 577	3 687	3 680	5 680	17 610	9 263
23	Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	145 280	145 417	185 700	188 390	275 264	54 341	54 430	55 603	49 855	61 838
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation						67 841	65 026	75 602	61 218	71 793
25	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat						402	1 110	1 016	1 473	1 701
26	Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	1 000	641	944	1 058	586					0
27	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	77 945	48 478	35 888	71 365	48 560	56 251	43 390	31 425	31 524	32 142
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	16 349	13 376	13 015	7 701	16 666	8 090	7 636	7 807	8 295	3 943
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	6 123	5 870	8 041	7 707	9 672	5 115	4 495	6 244	5 720	6 245
30	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	6 604	7 592	8 994	666	7 888	59 436	53 859	6 003	3 309	1 332
32	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière						731	1 231	795	879	2 436
37	Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	21 284	12 548	18 065	12 810	15 789	12 139	7 620	7 595	10 380	8 173
38	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville						781	761	877	233	1 563
42	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement				0	26 318	72 818	47 146	26 067	25 639	36 403
98	Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales						57 082	41 251	38 593	38 687	41 860
99	Dépenses Communes Interministérielles		1 024		0	0					0
TOTAL		402 212	367 208	386 872	422 166	566 743	509 013	440 679	374 363	386 104	393 008

Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Graphique 29 : Evolution de l'exécution budgétaire des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.3.2 Secteurs prioritaires

L'analyse des secteurs prioritaires porte d'une part sur les secteurs sociaux (santé et éducation) et d'autre part sur les secteurs de croissance de l'économie (secteur de soutien à l'économie, secteur du développement rural ainsi que le secteur des infrastructures et des routes). Il s'agit d'évaluer les efforts consentis par le gouvernement en termes de crédits budgétaires alloués à ces secteurs conformément aux engagements pris avec les partenaires techniques et financiers. Les parts budgétaires sont calculées sur la base des prévisions du « budget de référence ¹ » de la loi de finances initiale.

Le tableau suivant indique l'évolution de la part des secteurs prioritaires dans le budget de l'Etat de 2012 à 2021.

Tableau 13 : Evolution de la part des secteurs prioritaires dans le budget de l'Etat de 2012 à 2021 (En%)

Secteurs		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Part du budget allouée aux secteurs sociaux (IP13)											
Ministère de la Santé	Cible	12,50	12,50	12,50	12,70	12,70	12,70	12,70	12,70	12,70	12,70
	Réalisation	11,96	12,62	12,69	12,10	12,30	11,39	10,74	13,65	12,67	13,52
Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	Cible	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60
	Réalisation	15,96	16,12	15,86	17,40	20,10	19,39	19,79	26,93	24,93	25,39
Part des dépenses d'investissement allouées aux secteurs de croissance (IP13bis)											
Secteur de soutien à l'économie	Cible	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
	Réalisation	20,27	22,26	21,12	21,33	26,58	28,53	28,35	19,11	24,74	20,89
Secteur du Développement rural	Cible	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
	Réalisation	23,70	22,73	22,58	27,38	25,00	21,24	24,08	15,33	17,22	16,87
Secteur des Infrastructures et des routes	Cible	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
	Réalisation	10,95	11,80	9,89	12,37	19,13	15,32	18,04	13,25	15,75	12,03

Source : DGB/DPB

¹ C'est le budget global hors réserve de précaution, dette, financements extérieurs, contrepartie, subventions aux hydrocarbures, surcoûts des investissements, PC/PCS et transferts en capital

II.3.2.1 Les secteurs sociaux

Secteur de la Santé

L'analyse de la part du budget de l'Etat allouée au secteur de la santé prend en compte ici le budget du ministère de la santé et les dépenses de santé inscrites à la section 98 « Transferts des ressources aux collectivités territoriales ». A ce titre, les engagements pris par le gouvernement consistaient à allouer au moins 12,50% du budget à ce secteur sur la période de 2012 à 2014. A partir de 2015, cette cible est passée à un niveau plancher de 12,70% du budget. Sur l'ensemble de la période, ces engagements ont été tenus uniquement pour les années 2013, 2014, 2019 et 2021 avec des parts respectives de 12,62% ; 12,69% ; 13,65% et 13,52%.

La part du budget consacrée au secteur de la santé au titre de l'exercice budgétaire 2021 est de 13,52% pour une cible de 12,70%, soit un respect de l'engagement. Cette part a connu une hausse de 0,85 point par rapport à son niveau de 2020 qui était de 12,67%.

Secteur de l'Education

L'analyse de la part du budget alloué au secteur de l'éducation prend en compte ici le budget du ministère en charge de l'éducation nationale et les dépenses d'éducation inscrites à la section 98 « Transferts des ressources aux collectivités territoriales ». Selon les engagements pris avec les partenaires techniques et financiers, la part du budget allouée au secteur de l'éducation devrait s'établir à un niveau plancher de 15,60% sur la période 2012-2021. De la mise en œuvre de cet engagement, il ressort que la part du budget de l'Etat effectivement allouée à ce secteur est restée conforme à la norme sur l'ensemble de la période avec une part comprise entre 15,96% (2012) et 26,93% (2019).

La part du budget consacrée au secteur de l'éducation au titre du budget 2021 est de 25,39% pour un engagement de 15,60%, soit un dépassement de la cible avec un écart de 9,79 points. Elle a connu une amélioration de 0,46 point par rapport à son niveau de 2020 qui était de 24,93%.

II.3.2.2 Secteurs de croissance de l'économie

Les secteurs de croissance de l'économie sont constitués du secteur de soutien à l'économie, du secteur de développement rural ainsi que de celui des infrastructures et des routes.

Secteur de soutien à l'économie

Le secteur de soutien à l'économie regroupe les ministères en charge des finances, du commerce, de l'énergie, des infrastructures, de l'économie numérique et des transports.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

La part des investissements à allouer à ce secteur devrait se situer à au moins 10% du budget des investissements entre 2012 et 2020 selon les engagements pris par le gouvernement. Cet engagement est respecté sur l'ensemble de la période. Le plus fort taux est enregistré en 2017 avec 28,53% du budget alloué à ce secteur tandis que le plus faible est enregistré en 2019 avec une proportion de 19,11%.

Entre 2020 et 2021, cette part a diminué de 3,85 points passant de 24,74% à 20,89%.

Secteur du Développement rural :

Le secteur du développement rural regroupe les ministères en charge de l'agriculture, des ressources animales, de l'environnement ainsi que celui de l'eau et de l'assainissement. Afin de favoriser la croissance économique dans ce secteur, l'Etat s'est engagé à y affecter au moins 20% des dépenses d'investissements sur la période sous revue. Cet engagement est tenu sur l'ensemble de la période excepté 2019, 2020 et 2021 où la part du budget alloué à ce secteur est ressortie à respectivement à 15,33% ; 17,22% et 16,87%. Il se dégage une régression de 0,35 point de la part du budget alloué à ce secteur entre 2020 et 2021. Le non-respect de l'engagement sur les trois dernières années est lié en partie au contexte sécuritaire qui a entraîné des difficultés dans l'exécution de certaines dépenses dans les zones à forts défis sécuritaires et a amené le gouvernement à réviser ses priorités.

Secteur des infrastructures et des routes :

Le secteur des infrastructures et des routes regroupe les ministères en charge des infrastructures, de l'économie numérique et de l'urbanisme. La part des investissements allouée à ce secteur de 2012 à 2021 est supérieure à la cible de 15% pour les années 2016, 2017, 2018 et 2020 avec des valeurs respectives de 19,13% ; 15,32% ; 18,04% et 15,75%.

Sur les deux dernières années, la part des investissements allouée à ce secteur affiche une baisse de 3,72 points.

II.3.3 Dépenses du secteur de la sécurité et de la défense

L'analyse de la part du budget allouée au secteur de la sécurité et de la défense prend en compte ici le budget des ministères en charge de la sécurité et de la défense, de l'agence nationale de renseignement (ANR) ainsi que certaines dépenses spécifiques.

L'analyse de la part du budget allouée à ce secteur sur la période 2012-2021 fait ressortir une évolution erratique marquée par une tendance à la baisse sur la période 2012-2014 et à la hausse à partir de 2017 avec notamment un pic (20,87%) en 2019 en lien avec la mise en œuvre de la loi de

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

programmation militaire. La part allouée au ministère en charge de la sécurité se chiffre en moyenne à 5,93% sur la période contre 9,45% pour celui en charge de la défense.

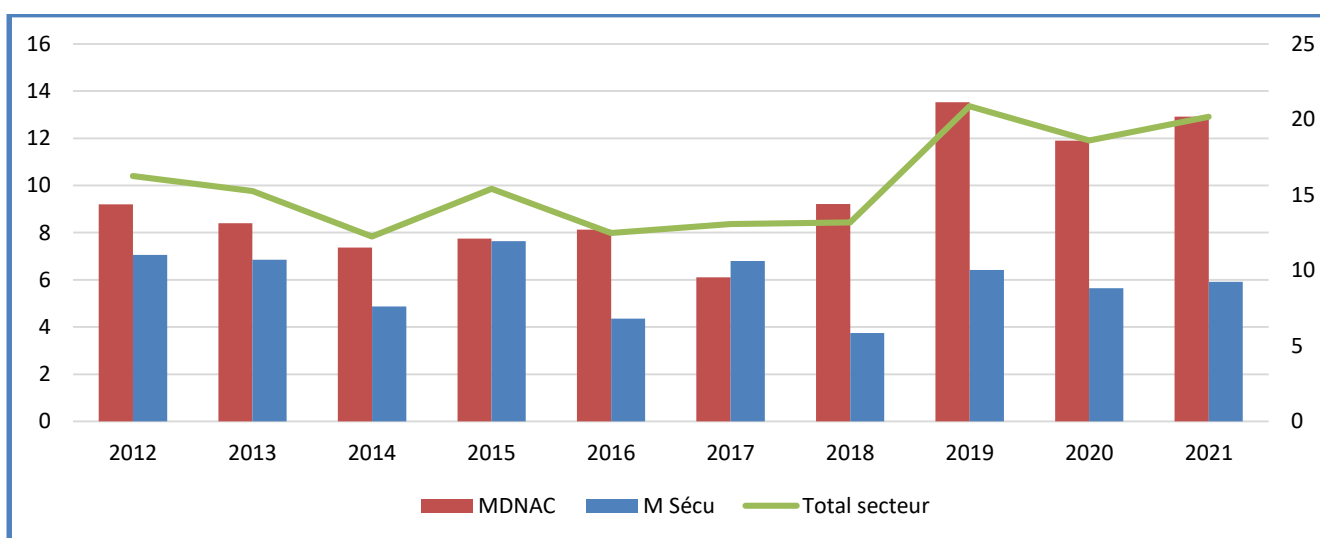
Entre 2020 et 2021, la part du budget allouée à ce secteur a connu une hausse de 1,57 point pour s'établir à 20,17%. A cet effet, il convient de noter que le budget alloué uniquement aux ministères en charge de la sécurité et de la défense a connu une hausse de 36,77 milliards de FCFA.

Tableau 14 : Evolution des parts budgétaires allouées au secteur de la sécurité et de la défense de 2012 à 2021 (En %)

SECTEUR	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
M Sécu	7,06	6,85	4,87	7,64	4,36	6,80	3,75	6,42	5,65	5,91
MDNAC	9,20	8,39	7,37	7,75	8,13	6,11	9,22	13,53	11,90	12,92
ANR+Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16	0,22	0,92	1,04	1,34
Total secteur	16,26	15,25	12,24	15,39	12,49	13,07	13,18	20,87	18,59	20,17

Source : DGB/DPB et DGB/DISB

Graphique 30 : Evolution de la part du budget allouée au secteur de la sécurité et de la défense de 2012 à 2021 (En %)



Source : DGB/DISB

II.3.4 Dépenses allouées à la gratuité des soins

Selon le document de présentation de la politique de gratuité des soins au Burkina Faso, cette politique est destinée essentiellement à réduire les obstacles financiers et à améliorer l'accès aux services de santé reproductive pour les femmes (mères et enceintes) et les enfants de moins de 5 ans. Ces exemptions de paiement direct des services de soins de santé essentiels s'inscrivent dans la ligne de l'engagement du pays en faveur de la couverture sanitaire universelle (CSU) et contribueront à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)². La mise en œuvre de cette politique est effective depuis l'exercice budgétaire 2017.

² Présentation de la politique de Gratuité au Burkina Faso, ThinkWell et RESADE, septembre 2020

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Les dépenses consacrées à cette thématique sont en hausse continue sur la période 2017-2021 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 19,05% et un volume annuel moyen de 24,82 milliards de FCFA. Ces dépenses ont été entièrement exécutées sur la période.

Sur les deux dernières années, ces dépenses ont augmenté de 3,54 milliards de FCFA, passant de 28,86 milliards de FCFA en 2020 à 32,39 milliards de FCFA en 2021. Elles ont servi à la prise en charge de la mise en œuvre de la stratégie de gratuité des soins et celle de la planification familiale.

Tableau 15 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses allouées à la gratuité des soins de 2017 à 2021 par programme et par activités (En millions de FCFA)

NATURE DE DEPENSES	2017		2018		2019		2020		2021	
	CP déf.	Exécution déf.	CP déf.	Exécution déf.	CP déf.	Exécution déf.	CP déf.	Exécution déf.	CP déf.	Exécution déf.
055-Offre de soin	16 126	16 126	20 626	20 626	26 099	26 099	28 708	28 708	32 394	32 394
0550502-Assurer la mise en œuvre de la stratégie de la gratuité des soins	16 126	16 126	20 626	20 626	26 099	26 099	28 708	28 708	32 394	32 394
056-Santé publique	0	0	0	0	0	0	150	150	0	0
0560309-Assurer la mise en œuvre de la gratuité planification familiale	0	0	0	0	0	0	150	150	0	0
Total général	16 126	16 126	20 626	20 626	26 099	26 099	28 858	28 858	32 394	32 394

Source : DGB/DISB

II.3.5 Dépenses liées aux exonérations de marchés, aux remboursements de crédits TVA et aux subventions aux hydrocarbures

Cette partie porte sur l'analyse des dépenses consacrées aux exonérations de marchés, aux remboursements de crédits TVA et aux subventions aux hydrocarbures.

Exonérations des marchés.

Les dépenses allouées aux exonérations de marchés affichent une tendance baissière sur la période 2012-2021 avec un taux d'accroissement annuel moyen négatif de 4,57%. Ces dépenses ont atteint leur niveau le plus élevé en 2014 (32,51 milliards de FCFA) tandis que le plus faible niveau est observé en 2018 (10,0 milliards de FCFA). Le taux d'exécution de ces dépenses est de 100% sur l'ensemble de la période.

Sur les deux dernières années, les dépenses relatives aux exonérations des marchés sont restées constantes avec un montant de 21,0 milliards de FCFA.

Remboursements des crédits TVA

Sur la période 2012-2021, les dépenses allouées aux remboursements de crédits TVA enregistrent un taux d'accroissement annuel moyen de 3,80%. Il convient toutefois de noter que ces dépenses ont évolué en dents de scie sur la sous-période 2012-2017 et ont observé une tendance quasi stationnaire à partir de 2018. Ces dépenses ont atteint leur niveau le plus élevé en 2014, soit 73,35 milliards de

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

FCFA. Il est à noter qu'aucune prévision n'a été faite en 2017. Le taux d'exécution de ces dépenses est resté supérieur à 94% sur l'ensemble de la période.

Sur les deux dernières années, lesdites dépenses n'ont pas connu d'évolution en prévision. Quant à l'exécution, son taux s'est amélioré de 2,02 points.

✚ Subventions aux hydrocarbures

Sur la période sous revue, les dépenses allouées aux subventions aux hydrocarbures ont évolué de façon erratique avec un taux d'accroissement annuel moyen négatif de 7,50%. Ces dépenses ont atteint leur niveau le plus élevé en 2019 (102,54 milliards de FCFA) tandis que leur niveau le plus faible est observé en 2015, 2018 et 2021 (30,0 milliards de FCFA).

Sur les deux dernières années, ces dépenses ont connu une baisse de 25,0 milliards de FCFA, passant de 55,0 milliards de FCFA en 2020 à 30,0 milliards de FCFA en 2021.

Tableau 16 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses liées aux exonérations de marchés, aux remboursements de crédits TVA et aux subventions aux hydrocarbures de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)

Année	NATURE DE DEPENSES								
	Exonération des marchés			Remboursements des crédits TVA			Subvention aux hydrocarbures		
	Prévisions	Exécution	Taux d'exécution (en %)	Prévisions	Exécution	Taux d'exécution (en %)	Prévisions	Exécution	Taux d'exécution (en %)
2012	32 000	32 000	100	35 747	35 747	100,00	60 500	60 500	100,00
2013	24 000	24 000	100	41 009	41 000	99,98	37 913	37 913	100,00
2014	32 507	32 507	100	73 525	73 350	99,76	32 300	32 300	100,00
2015	30 000	30 000	100	51 016	50 500	98,99	30 000	30 000	100,00
2016	11 000	11 000	100	60 500	60 500	100,00	44 898	44 898	100,00
2017	15 000	15 000	100	0	0		50 000	50 000	100,00
2018	10 000	10 000	100	48 106	0	0,00	30 000	30 000	100,00
2019	25 000	25 000	100	45 265	42 908	94,79	102 538	85 000	82,90
2020	21 000	21 000	100	50 000	48 878	97,76	55 000	55 000	100,00
2021	21 000	21 000	100	50 000	49 888	99,78	30 000	30 000	100,00
Total général	221 507	221 507	100	455 168	402 770	88,49	473 149	455 611	96,29

Source : DGB/DISB

II.3.6 Ressources transférées aux collectivités territoriales

L'analyse de la part du budget transférée aux collectivités territoriales prend en compte les ressources liées aux compétences transférées, les autres appuis à la décentralisation et les structures d'appui à la décentralisation.

Sur la période sous revue, ce ratio a évolué de façon instable avec un niveau moyen de 11,35%. Le niveau le plus élevé est observé en 2021 (15,27%) tandis que le plus faible est observé en 2016 (9,12%).

Sur les deux dernières années, ce ratio a augmenté de 3,59 points pour s'établir à 15,27% en 2021.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2021

Tableau 17 : Evolution des ressources transférées aux collectivités territoriales de 2012 à 2021 (En millions de FCFA et en %)

LIBELLE	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ressources liées aux compétences transférées	17 712	23 877	21 848	11 217	15 082	57 158	51 407	39 070	39 469	42 862
Autres appuis à la décentralisation	78 577	102 893	94 531	110 570	84 500	197 797	178 565	101 414	172 374	265 471
Structures d'appui à la décentralisation	449	576	981	743	696	789	2 020	2 259	3 564	2 226
Total des appuis financiers de l'Etat à la décentralisation	96 737	127 346	117 360	122 530	100 278	255 744	231 992	142 743	215 407	310 559
Part du budget transférée aux collectivités territoriales	10,99%	12,15%	9,48%	9,21%	9,12%	14,03%	12,39%	9,21%	11,68%	15,27%

Source : DGD

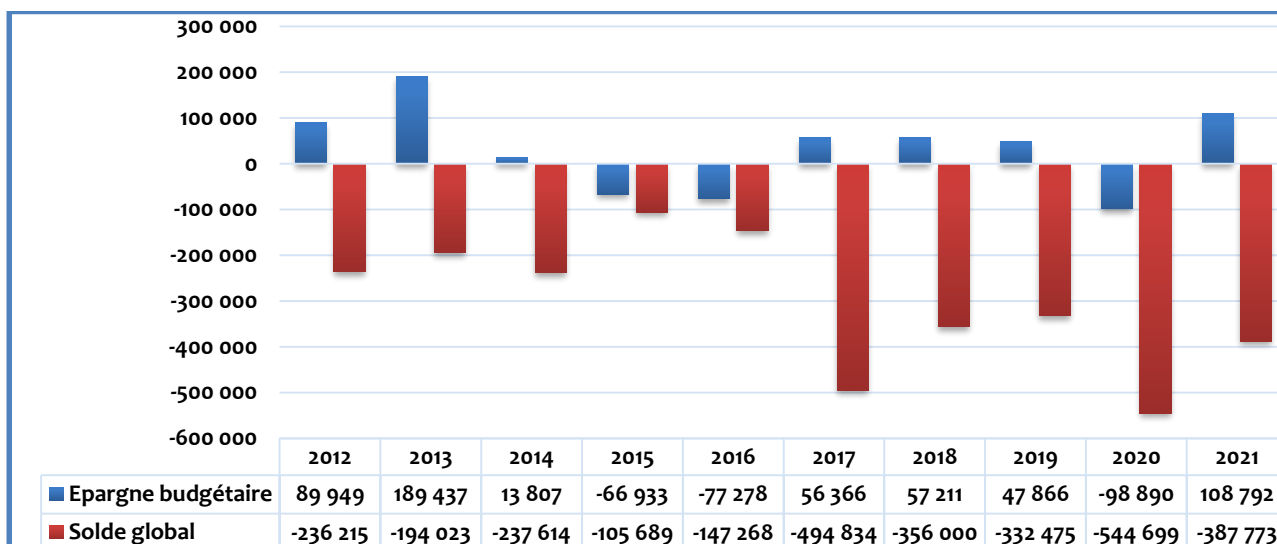
C. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES BUDGETAIRES

L'analyse de l'évolution des soldes budgétaires concernent l'épargne budgétaire et le solde global. L'épargne budgétaire mesure la capacité du gouvernement à financer ses investissements sur ressources propres. Elle représente la différence entre les recettes ordinaires et les dépenses ordinaires. Le solde global est la différence entre les recettes totales et les dépenses totales.

Sur la période 2012-2021, l'épargne budgétaire a atteint son niveau le plus élevé en 2013 avec un montant de 189,44 milliards de FCFA. Il est à noter que des déficits ont été enregistrés en 2015, 2016 et 2020 pour des montants respectifs de 66,93 milliards de FCFA ; 77,28 milliards de FCFA et 98,89 milliards de FCFA.

Quant au solde global, il s'affiche déficitaire sur la période 2012-2021 et atteint son niveau le plus important en 2020 pour un montant de 544,70 milliards de FCFA.

Graphique 31 : Evolution des soldes budgétaires de 2012 à 2021 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB